



le cyclisme et l'haltérophilie

Textes de Guy Pinard

Un défi d'envergure pour les « grimpeurs »

Le championnat du monde de cyclisme, disputé à Montréal au mois d'août 1974, a fait la preuve du fait que le public sportif de la métropole sait apprécier un sport quand il le connaît bien.

Ouvert aux professionnels comme aux amateurs, chez les hommes et chez les femmes, le programme d'un championnat du monde est beaucoup plus élaboré que le programme olympique, d'autant plus qu'aux Jeux de Montréal l'épreuve en tandem sur piste a été supprimée par la fédération internationale.

Au départ, il faut faire une nette distinction entre les épreuves sur route et les épreuves sur piste, donc à l'intérieur du vélodrome. Les routiers doivent faire preuve d'une endurance et d'un courage peu communs, s'adapter à toutes les conditions de la route et aux intempéries, et s'avérer d'habiles grimpeurs, tout particulièrement pour l'épreuve individuelle. Quant aux pistards, ils doivent surtout faire preuve de rapidité, de sang-froid, de réflexes ultra-rapides, tout en développant une stratégie adaptée à chaque adversaire.

Même les vélos sont différents. Sur la piste, la bicyclette est réduite à sa plus simple expression afin d'être la plus légère possible. Un cadre, une fourche, un guidon, deux roues avec boyaux, un pédalier, une chaîne et un système de transmission, voilà tout ce que comporte un vélo de pistard, qui ne comporte donc aucun système de freins, la chaîne transmettant directement la puissance développée par le cycliste du pédalier à la roue arrière. La selle est surélevée de façon à permettre au cycliste de garder son torse parallèle à la barre.

Le vélo du routier, c'est le vélo que l'on connaît et qui peut requérir jusqu'à 1.500 pièces à l'assemblage. Le système d'engrenages pour vitesses et les freins sont deux atouts très importants que le routier doit maîtriser avec finesse et stratégie.

La route

Le programme sur route ne comprend que deux épreuves, soit l'épreuve de 100 km contre la montre par équipes et l'épreuve individuelle sur circuit.

Le 100 km contre la montre par équipes lancera les équipes sur le circuit "Fairview", nommé ainsi par le COJO puisque le départ et l'arrivée s'effectueront sur l'autoroute transcanadienne, face au centre commercial "Fairview", en banlieue ouest de Montréal.

Les cyclistes franchiront 19 km vers l'ouest, effectueront un virage, pédaleront sur 25 km vers l'est, effectueront un deuxième virage, pour se lancer sur les 6 km vers l'ouest qui leur permettront d'atteindre la ligne d'arrivée. Les cyclistes négocieront le circuit deux fois, de sorte qu'ils devront effectuer quatre virages incidemment très prononcés puisqu'ils doivent changer de voies sur l'autoroute. Le circuit ne comporte aucune section accidentée, de sorte que les cyclistes pourront rechercher continuellement la vitesse, tout en s'assurant de réserver leurs énergies pour terminer la course.

Chaque équipe est formée de quatre coureurs, mais le temps de l'équipe est calculé lorsque le troisième coureur franchit la ligne d'arrivée, si bien que l'abandon d'un coureur pendant l'épreuve ne pénalise pas une équipe. Il peut même arriver qu'une équipe décide de lâcher un coéquipier qui ne peut pas maintenir le rythme des trois premiers. Mais ils ne peuvent pousser un équipier, sous peine de disqualification.

Le signal du départ est donné aux équipes à intervalles réguliers, mais qui peuvent varier de deux à quatre minutes selon le nombre d'inscriptions.

Malgré ces intervalles, il est bien évident que les équipes les plus puissantes peuvent rejoindre et dépasser

une ou deux équipes qui les précèdent; le cas échéant, l'équipe dépassée ne peut pas se glisser dans le sillage de l'équipe venant de réaliser un dépassement.

Notons que cette course est la première au programme du cyclisme, et elle sera disputée le 18 juillet, à partir de 10h.

Le parcours pour la course individuelle sur route est très sélectif, probablement le plus sélectif de l'histoire des Jeux, puisqu'il lancera les cyclistes sur le même parcours utilisé en 1974 pour le championnat du monde.

En effet, le COJO a lui aussi opté pour le circuit Mont-Royal de 12,5 km, que les cyclistes devront franchir 14 fois, pour un total de 175 km. Épuisant par sa longueur, le parcours l'est aussi par l'ascension du Mont-Royal par le boulevard Camilien-Houde, que les cyclistes devront donc réaliser 14 fois. La dénivellation varie de 75 à 210 m au-dessus du niveau de la mer. C'est donc toute une tâche qui attend les cyclistes inscrits, et il ne faudrait pas s'étonner si ce sont des "grimpeurs" de réputation qui montent sur le podium.

La collaboration entre équipiers est acceptée même s'il s'agit d'une épreuve individuelle, quoiqu'il n'est pas permis d'échanger une roue ou de changer de vélo si par exemple la bicyclette d'un des favoris s'avérait défectueuse. Mais il n'est pas rare de voir le meneur d'un peloton tenter de ralentir l'allure pour par exemple permettre à un coéquipier de rejoindre le peloton à la suite d'une chute ou d'un avatar quelconque.

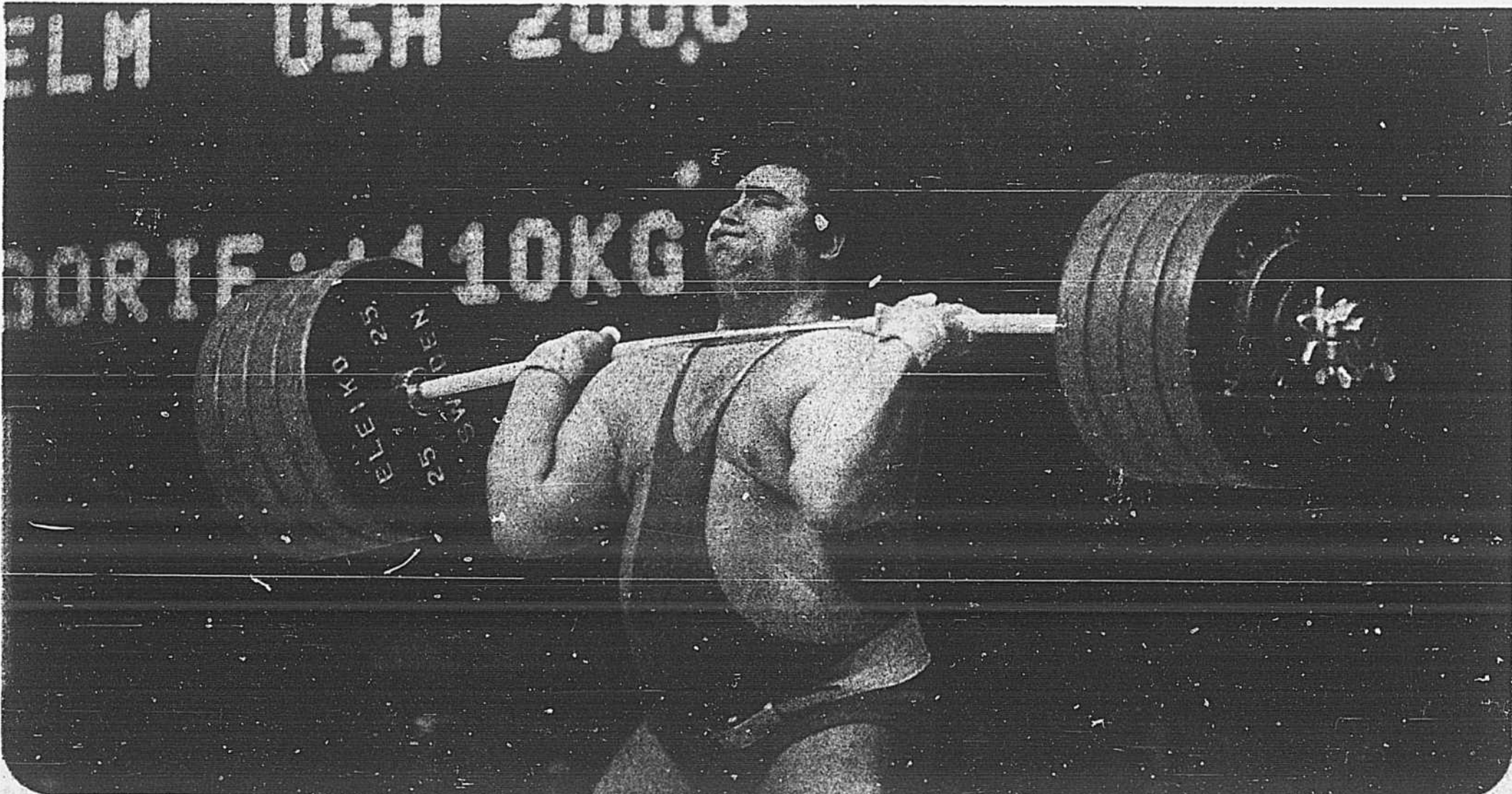
Le départ de l'épreuve se déroulera devant le Stade d'hiver de l'Université de Montréal, tout comme l'arrivée d'ailleurs. Il n'est jamais arrivé dans l'histoire des Jeux que trois coureurs d'un même pays ravissent les trois premières places.

Cette épreuve aura lieu le 25 juillet et clôturera les activités de cyclisme.



Rafraîchir les cyclistes, mais à ses risques et dépens.

photos COJO



Le Soviétique Vassili Alexeyev, l'homme le plus fort du monde.

Les pistards, des casse-cou

LES pistards se disputeront la victoire dans quatre épreuves, soit la vitesse, le kilomètre contre la montre, la poursuite individuelle et la poursuite par équipes.

La vitesse implique des courses à deux coureurs surtout, et à trois le cas échéant lorsque le nombre des inscrits le justifie pour les éliminatoires et les repêchages.

Qualifiée de "reine des épreuves sur piste", la vitesse fait appel aux talents de stratégie des concurrents, et, contrairement à ce que laisse entendre le nom de l'épreuve, le temps total a peu d'importance, car son calcul n'est effectué que pour les 200 derniers mètres (sept dixièmes de tour au vélodrome de Montréal).

La formation des listes d'éliminatoires et de repêchages découle du tirage au sort. Une fois la liste de concurrents établie, c'est encore le tirage au sort qui détermine lequel des deux ou trois cyclistes devra mener pendant les premiers trois tours et demi de piste (1,000 m) que les cyclistes doivent franchir pour l'épreuve.

À la fin du premier tour de piste, le meneur cherche à laisser son adversaire (ou ses adversaires le cas échéant) prendre les devants, conscient du fait qu'il est toujours plus facile d'épier les moindres gestes de l'adversaire de l'arrière, voire de le surprendre par un démarrage brusque. Ces efforts donnent lieu au "sur place",

alors que le cycliste en tête cesse d'avancer tout en restant sur son vélo, tâche qui n'est pas facile, on le comprendra.

Un pistard qui, lorsqu'il fait du "sur place", recule de plus de 20 cm, peut provoquer l'arrêt de l'épreuve par les commissaires, et ces derniers peuvent décider de reprendre la course.

À partir des quarts-de-finale, l'élimination se fait selon le système de deux manches plus une "belle" (un "deux dans trois"), la belle étant la manche décisive si chaque pistard a gagné une manche.

Le tirage au sort décide quel cycliste devra d'abord mener dans la première manche, puis dans la deuxième, c'est l'autre cycliste qui doit mener. Si une belle s'avère nécessaire, c'est encore le tirage au sort qui détermine le meneur.

Une fois le départ donné, aucun arrêt ne peut se produire, sauf s'il y a chute, crevaison ou bris d'une pièce essentielle du vélo. Un concurrent qui provoque volontairement la chute d'un adversaire aux yeux des commissaires est automatiquement disqualifié.

Au tournoi olympique, les quatre gagnants en quarts-de-finale passent à la demi-finale, tandis que les quatre vaincus se disputent les places, de la 5e à la 8e. Les deux gagnants des demi-finales se disputent la médaille d'or et celle d'argent, tandis que les deux perdants en demi-finale se disputent la

médaille de bronze et la 4e place dans une autre épreuve. Les épreuves de vitesse se disputeront du 21 au 24 juillet.

Le kilomètre contre la montre, son nom l'indique, lance les pistards sur trois tours et demi de piste (1,000 m), seuls contre le chronomètre.

Le départ s'effectue arrêté, un commissaire tenant le cycliste pour l'empêcher de tomber. Toutefois, le commissaire ne doit pas pousser le cycliste, mais seulement lâcher la selle au moment du signal du départ.

Le classement est dressé à partir du temps réalisé par chaque concurrent qui n'a incidemment droit qu'à une seule tentative, à moins d'une chute, d'une crevaison ou d'un bris d'une pièce essentielle du vélo. Toutefois, deux faux départs entraînent la disqualification du concurrent.

Tous les concurrents doivent disputer leur kilomètre au cours de la même séance, prévue pour le 20 juillet, avec dernier départ vers 15h. Advenant une égalité des temps réalisés par deux concurrents, au centième de seconde près, les deux héritent de la même place.

La poursuite individuelle ne mérite vraiment son nom qu'à partir du moment où les éliminatoires ont permis de réduire le nombre de concurrents à 16, pour les huitièmes de finale.

On y parvient en lançant les concurrents dans une épreuve de 4 km (14

tours de piste) contre la montre. Puis on dresse un classement des 16 meilleurs temps, étape importante puisque le détenteur du meilleur temps affronte en huitième de finale celui qui a conservé le plus faible, le deuxième meilleur temps le deuxième plus faible et ainsi de suite.

Pour la poursuite, les deux concurrents se placent à la ligne de départ, placée en deux points diamétralement opposés de la piste, et doivent tenter de se rejoindre. Si un concurrent y parvient avant que la distance de 4 km n'ait été franchie, le cycliste qui a rejoint son adversaire mérite la victoire. Sinon la victoire va au premier des deux cyclistes qui franchit la ligne d'arrivée, à l'issue des 14 tours de piste.

Le spectateur peut suivre l'allure de l'épreuve en surveillant les ampoules, rouge et verte, qui identifient chaque concurrent. Le tableau d'affichage précise la différence des temps des deux concurrents.

À partir des huitièmes de finale, l'élimination est directe. Les quatre gagnants des quarts-de-finale passent à la demi-finale, où le principe "meilleur et pire temps" demeure en force pour l'établissement du tableau des demi-finales. Pour l'établissement du tableau des places (5e à 8e), la formule est similaire de la vitesse, à l'exception du fait que ce sont les temps qui décident

des places. Les épreuves de poursuite se dérouleront du 20 au 22 juillet.

Enfin, la poursuite par équipes. Essentiellement, la formule est similaire à celle de la poursuite individuelle, à cette différence que ce sont des équipes plutôt que des individus qui se disputent la victoire.

Ces équipes sont formées de quatre cyclistes, qui unissent leurs efforts à l'intérieur d'un peloton à la file indienne où ils se tiennent le plus près possible les uns des autres, pour profiter au maximum de l'effet d'entraînement (et se protéger du vent, si la course se déroule sur une piste sans tour).

Chaque équipier doit occuper la tête du peloton à tour de rôle sur la distance de 4 km. Les relais s'effectuent à l'entrée de chaque virage; le cycliste en tête de peloton monte dans la pente et plonge ensuite pour venir s'installer en quatrième place, sans rompre toutefois la cadence de l'équipe.

Le temps de l'équipe est calculé au passage du troisième coureur.

Soulignons que les épreuves de poursuite par équipes se dérouleront les 23 et 24 juillet.

Le tournoi olympique

Chaque pays peut inscrire un maximum de 15 participants, qui doivent tous atteindre leur 17e année le 31 décembre 1976 au plus tard. Ce total est

formé de huit routiers (quatre pour l'épreuve individuelle et autant pour l'épreuve par équipes) et sept pistards (un pour la vitesse, un pour le kilomètre contre la montre, un pour la poursuite individuelle et quatre pour la poursuite par équipes).

L'action se déroulera à trois endroits, soit sur les circuits Fairview et Mont-Royal dont nous avons parlé précédemment, et au vélodrome du parc olympique.

La piste du vélodrome mesure 285,71429 mètres, si bien qu'il faut effectuer trois tours et demi pour compléter un kilomètre. Sa largeur est de 7 mètres, et l'inclinaison de la pente varie de 13 degrés dans les droits à 48 degrés dans les virages. À l'intérieur de la piste se trouve la "pelouse" de 103,50 m par 36,50 m, pour une superficie de 3777,75 m², 2,4 fois supérieure à celle de la patinoire du Forum.

Les deux circuits et la piste du vélodrome seront mis à la disposition des cyclistes pour l'entraînement.

L'histoire du vélo, du célerifère au 10-vitesses

LE souci de la participation physique en vue d'atteindre un niveau de conditionnement supérieur a grandement contribué à relancer l'industrie de la bicyclette en Amérique du Nord.

Cet essor phénoménal s'explique encore par l'engouement des Canadiens pour la bicyclette de compétition, même si les succès sportifs internationaux de nos compatriotes sont loin d'être directement proportionnels à cet engouement.

Les succès répétés et même blancs pendant une certaine époque des Six-Jours du centre Paul-Sauvé, jusqu'à ce que la cupidité des concurrents et des promoteurs ne viennent transformer le spectacle en véritable cirque, l'incroyable succès obtenu par les championnats du monde de cyclisme de 1974, malgré les nombreuses difficultés et un vélodrome archi-modeste (il a coûté \$500,000 contre \$65 millions pour le projet Taillibert), voilà deux exemples de l'enthousiasme des Canadiens, et surtout des Québécois, pour le cyclisme. Rares sont les événements sportifs capables d'attirer des foules aussi monstres que le cyclisme pour les épreuves disputées sur le parcours du Mont-Royal, en 1974.

Les renseignements ne manquent pas pour dresser l'histoire de la bicyclette, mais ils ne se recoupent pas toujours, en partie à cause de la double revendication de la paternité de la bicyclette par les Français et les Britanniques.

Même si des vitraux du Buckinghamshire et des esquisses du 17e siècle illustraient déjà des machines à deux roues fort ressemblantes, tous les his-

toriens de la bicyclette s'accordent pour reconnaître à un Français, M. de Sivrac, la paternité du célerifère, premier ancêtre de la bicyclette. Nous sommes alors en 1790, à peine un an après la Révolution française. Le célerifère en est encore à son stade primitif, et il est impossible de le diriger; les deux roues sont fixes.

Le guidon, ou plutôt l'idée de permettre à la roue avant de pivoter autour d'un axe vertical, surgit dans l'esprit d'un des nombreux inventeurs de salon de l'époque.

Mais est-ce un ou deux inventeurs? Là, l'unanimité n'existe plus. D'aucuns disent que l'idée germe dans la tête du Français Niepce en 1816, d'autres l'attribuent au baron Karl Friedrich Drais, sylviculteur et ingénieur du grand-duché de Bade, en Allemagne. Chose certaine toutefois, le baron Drais vient faire une démonstration de sa machine, baptisée "draisienn", à Paris, en 1818. C'est déjà toute une amélioration; même si le draisienniste doit pousser du pied sur le sol pour faire avancer sa machine, il peut au moins la diriger!

Autre divergence d'opinion, l'invention du pédalier. Un groupe d'historiens l'attribue à un forgeron écossais du nom de Kirkpatrick MacMillan, en 1840, mais ils apportent très peu de précisions pour appuyer leurs affirmations.

Ceux qui défendent la cause des Michaux de Paris, Pierre et son fils Ernest, âgé de 19 ans, présentent un dossier plus étoffé. Pierre Michaux est réparateur de véhicules divers à Paris, où la "Maison Michaux" entretient un certain intérêt pour la "draisienn" que l'un des quatre fils, Ernest, affectionne tout particulièrement.

Un jour de mars 1861, las de maintenir ses jambes en l'air lorsque la draisienn a atteint une "vitesse de croisière" satisfaisante, il songe à installer des "repose-pieds" sur la fourche de la machine. Mais son esprit inventif l'amène à faire d'une pierre deux coups: pourquoi, se demande-t-il, ne pas utiliser ces accessoires pour propulser la machine?

S'inspirant de la meule mue par un axe coudé fixé au moyeu, le jeune Ernest conçoit des manivelles fixes pour poser les pieds et actionner la roue avant. Le pédalier est encore rudimentaire mais il est né, et la draisienn devient le "vélocipède", nom que lui donne la Compagnie Parisienne, détentrice des droits de fabrication, obtenus de la Maison Michaux. Pourtant, l'objectif premier du jeune Michaux, celui de re-

poser les jambes quand l'engin file à une vitesse suffisante n'est pas encore atteint; le vélocipédiste doit pédaler aussi vite que tourne la roue... ou lever les jambes, tout comme il le faisait sur la draisienn.

La machine connaît du succès et s'améliore au fil des courses qui commencent à s'implanter.

La première se déroule en mai 1868, et elle est commanditée (comme il se doit, en cyclisme) par la Compagnie Parisienne. Un vétérinaire britannique installé en France, James Moore, la remporte haut la main.

Le "grand bi" ou "araignée" commence à faire son apparition en France. Le "grand bi" est un vélocipède dont la roue avant mesure jusqu'à quatre pieds et demi de diamètre, à cause de la croyance voulant que plus la roue serait grande, meilleure serait la vitesse. Si la chose se vérifiait, on y parvenait au détriment de l'équilibre.

L'année 1869 s'avère la plus importante dans l'histoire du cyclisme. Une course disputée le 7 juin permet à un "grand bi" de mettre en valeur un bandage de caoutchouc imaginé par Clément Ader, pionnier de l'aviation. La "jante creuse" suit quelque temps plus tard, soit en 1875.

En septembre, un dénommé J. Surin lance un vélocipède à roue motrice libre, en utilisant des roulements à billes brevetés 13 ans plus tôt pour libérer les pédales du mouvement circulaire de la roue; l'objectif du jeune Ernest Michaux est finalement atteint.

Le tube métallique évidé remplace graduellement les pièces de la monture pour l'alléger; son poids diminue de moitié ou presque.

Puis couronnement d'une année spectaculaire en progrès, présentation le 7 novembre 1869 d'une véritable course sur route, entre Paris et Rouen, d'une distance de 120 km. L'infatigable Moore gagne encore une fois. Les femmes sont admises à prendre le départ, et la première à franchir le fil d'arrivée occupe la 29e place au classement général. Elle se présente sous le nom de "Miss America", une "Miss America" qui n'était autre chose qu'une demoiselle... anglaise.

(Nonobstant cette découverte casse-cou, la course Paris-Rouen donne naissance à une foule de "classiques" annuelles, comme Bordeaux-Paris, Paris-Roubaix, Liège-Bastogne-Liège, Milan-San Remo (et éventuellement Québec-Montréal au Canada), et les tours comme le Tour de France (le plus célèbre et le plus ancien, couru depuis 1903), d'Italie, d'Espagne, des Flandres, de Lombardie et la Flèche wallonne, épreuves généralement réservées aux professionnels, qui drainent la majorité des cyclistes routiers talentueux).

L'engouement pour le vélocipède s'empara du monde entier et provoqua même la formation d'équipes "nationales" pour défendre les couleurs de la patrie dans des courses à pédales disputées. Il provoqua aussi une véritable soif d'exploits qui frôlent parfois la folie. On ne saurait taire, si nous de-

vions nous contenter d'un seul exemple, le rêve utopique de Samuel DeLar, un Américain qui, en 1870, se met dans la tête de relier New York à Paris par vélo. Après avoir traversé les États-Unis et remonter la côte du Pacifique jusqu'en Alaska, Denlar, la dernière fois qu'on a entendu parler de lui, attendait le gel du détroit de Behring pour se rendre en Sibérie.

1880 permet à la bicyclette de faire un pas de plus vers le vélo (abréviation commune de "vélocipède"), quand l'Anglais Starley invente la bicyclette à roue arrière motrice, en utilisant le principe de transmission par chaîne. Son invention allait lui permettre de se retrouver à Coventry, où un monument rappelle son apport incommensurable au progrès de la bicyclette. Mais certains opinent que Starley n'avait fait que copier un principe imaginé par Henry J. Lawson, de Brighton...

Le pneumatique fait son apparition en 1887, grâce à un vétérinaire de Belfast, John Boyd Dunlop, après des années de recherches entreprises en 1881. L'idée de Dunlop est d'alléger la pression des roues en entourant la jante d'un tube gonflé grâce à une valve, qu'il fait breveter. Quatre ans plus tard, grâce aux efforts du Britannique Robertson et du Français André Michelin, le pneumatique est maintenant démontable et réparable.

Entre-temps, le premier vélodrome avait fait son apparition, à Bordeaux, en 1885, et contribué à lancer le cyclisme dans la recherche de la vitesse pure.

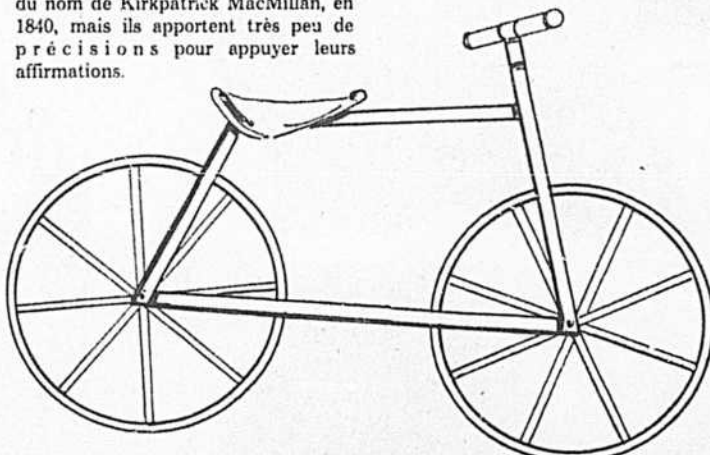
Six ans plus tard, les premiers "Six-jours", qui tiennent autant du spectacle que de la compétition, font leur apparition... aux États-Unis, plus précisément au "Madison Square Garden", transformé en vélodrome pour la circonstance.

Le cyclisme fait partie du programme olympique dès les premiers Jeux de l'ère moderne, à Athènes, en 1896, avec un programme très osé de six épreuves, dont une seule fait toujours partie du programme, soit la course sur route.

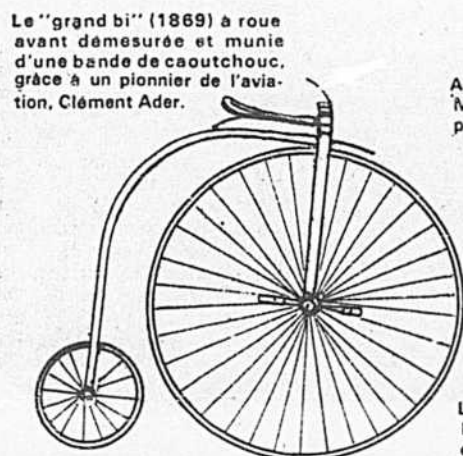
La Fédération internationale amateur de cyclisme est créée en avril 1900, parallèlement à l'Union cycliste internationale, qui regroupe professionnels et amateurs.

La présence de professionnels en cyclisme est tout aussi nuisible qu'elle l'est à la boxe, au basketball, en football, au hockey sur glace, en patinage artistique, en ski, en ce sens qu'elle draine les meilleurs talents, tout particulièrement dans les pays capitalistes. Mais il faut reconnaître qu'en cyclisme tout au moins, elle a grandement contribué à l'essor du sport. Les différences notées dans l'intérêt du public pour le Tour de France (pour professionnels) et pour le Tour de l'Avenir (exclusif aux amateurs) sont un témoignage lourd de conséquences.

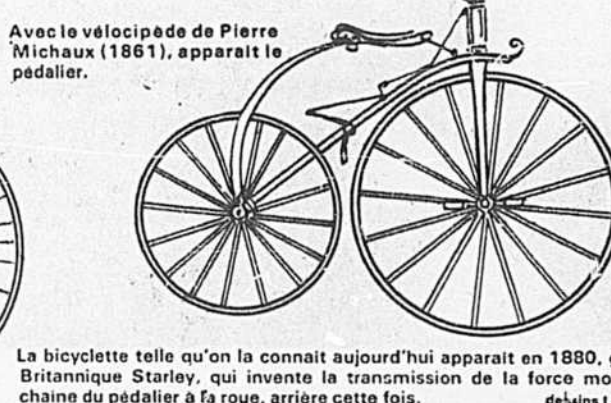
Le célerifère de M. de Sivrac (1790): deux roues fixées à un cadre.



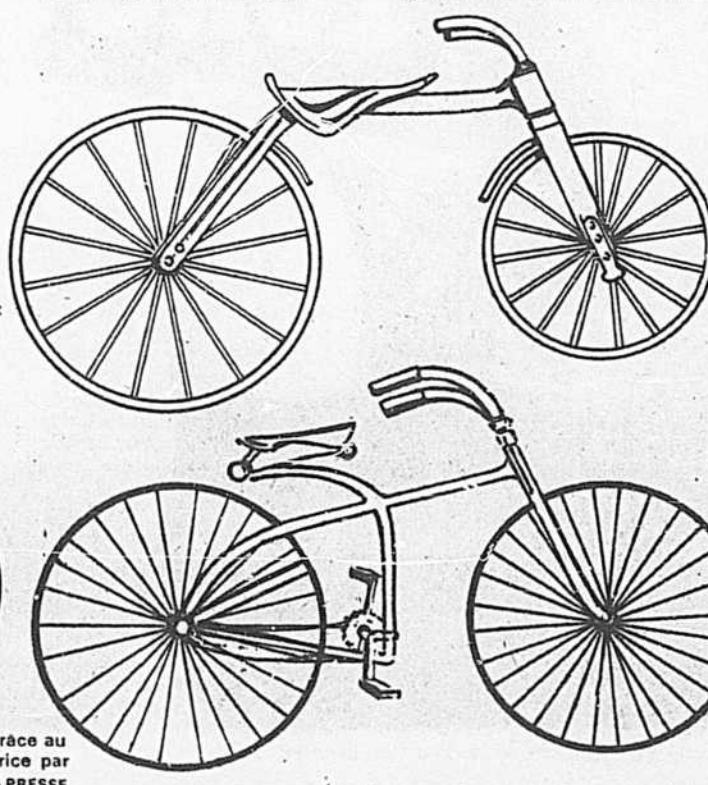
La draisienn du baron Karl Friedrich Drais (1818): le pivot et les repose-pieds font leur apparition.



Le "grand bi" (1869) à roue avant démesurée et munie d'une bande de caoutchouc, grâce à un pionnier de l'aviation, Clément Ader.



Avec le vélocipède de Pierre Michaux (1861), apparaît le pédalier.



La bicyclette telle qu'on la connaît aujourd'hui apparaît en 1880, grâce au Britannique Starley, qui invente la transmission de la force motrice par chaîne du pédalier à la roue, arrière cette fois.

d'après LA PRESSE

l'haltérophilie

Louis Cyr n'avait pas son égal, comme le Soviétique Vassili Alexeyev

Le défi de lever les poids les plus lourds possibles au bout de ses bras a toujours fasciné l'homme. A travers les âges, les exploits des hommes forts jouissant d'une force herculéenne ont provoqué de vives émotions aux spectateurs qui y assistaient. Si bien que chaque foire en tournée se devait d'avoir son homme fort pour attirer les badauds et les ébahir.

Il était donc tout à fait normal que cette activité naturelle de l'homme soit un jour contrôlée et codifiée et devienne un sport implacable et exigeant.

L'haltérophilie a considérablement évolué au cours des 50 dernières années, soit depuis que les barres à boules sphériques ont cédé leur place aux barres à disques lourds, amovibles et de poids différents. L'haltérophilie est beaucoup plus que l'homme fort des foires du 19e siècle. Certains hommes forts peuvent réaliser des tours de force incroyables, mais ils seraient impuissants face aux meilleurs haltérophiles parce qu'ils ne contrôlent pas leur force. Or, c'est justement la faiblesse de l'homme fort, il contrôle sa force.

Historique

Comme les haltères n'ont fait leur apparition qu'au milieu du 19e siècle, tout historique qui traite des siècles précédents ne peut que faire état des exploits réalisés par des hommes forts.

Des légendes chinoises et égyptiennes relatent les exploits d'Hercule réalisés 5.000 ans avant notre ère. Deux mille ans avant notre ère, comme en témoignent certains documents, les

Jeux de Taïti de l'Irlande préceltique donnent l'occasion aux hommes forts de s'illustrer.

Puis au 6e siècle, avant Jésus-Christ, un premier grand nom, Milon de Crotone qui, si on en croit la légende, fait le tour du stade en transportant sur ses épaules un boeuf qu'il venait d'assommer d'un seul coup de poing.

Le géant Atlas, Hercule, Samson, voilà d'autres hommes forts dont nous connaissons les exploits, grâce à la légende mythologique ou à la Bible. On trouve aussi en Grèce des pierres millénaires où sont inscrits des noms, ceux des hommes qui, veut la légende, ont réussi à les soulever.

Le Moyen-Âge a aussi ses hommes forts, Roland de Roncevaux, Guillaume le Conquérant, le comte Balouin des Flandres, Marko Kraljevic, Scanderberg et combien d'autres dont les exploits nous sont inconnus. Mais nous en sommes toujours aux exploits d'hommes forts sans ressemblance aucune avec l'haltérophilie.

Le Français Emile Desbonnet est le premier à tenter de codifier les "poids et halteres", comme on disait à l'époque, en 1868. Ses efforts font bouler

de neige et le sport s'implante partout en Europe.

Une fédération athlétique fait son apparition en 1883, à Roubaix et décide d'adopter sept mouvements: développé à deux bras, arraché à deux bras, épaule-jeté à deux bras, épaule-jeté à un bras, dévissé, volée d'un bras et bras tendu. Seuls les trois premiers sont encore pratiqués de nos jours, quoique le développé ait été supprimé par la fédération internationale en 1972.

La première rencontre internationale a lieu à Mouscron, Belgique, en 1894 avec la participation d'haltérophiles de trois pays.

Le 19e siècle achève quand le premier championnat du monde a lieu au café Monico, de Londres, championnat du monde qui n'est toutefois pas reconnu dans les annales de l'haltérophilie, justement parce qu'il s'agit plutôt d'un tournoi d'hommes forts. Lawrence Levy en sort vainqueur, mais un homme brille par son absence.

Noé Cyprien Louis Cyr, né à Saint-Cyprien de Napierville en 1863, ne tarde pas toutefois à le détrôner. Le légendaire Canadien-français impressionne autant par sa stature que par ses exploits. Il mesure 5 pieds 9 pouces et quart, présente un tour de poitrine de 61 pouces, des biceps de 21 pouces et demi, et fait osciller l'aiguille de la balance jusqu'à 300 livres.

Pendant 15 ans, il domine nettement la scène des hommes forts, qu'il bat les uns après les autres. Ses concurrents les plus sérieux sont l'Américain Auguste Johnson, le Montréalais Horace Barré, le Prussien Eugene San-

dow, l'Estonien Gorges Hackenschmidt et le Français Louis Uni, connu sous le vocable de "Apollon".

Le rétablissement des Jeux donne son premier élan à l'haltérophilie quand le baron Pierre de Coubertin l'inscrit au programme des Jeux de 1896. Deux seules épreuves sont au programme, l'épaule-jeté d'un bras et le développé à deux bras. Une seule catégorie aussi, sans distinction de poids.

Mais il faut attendre 1920 pour que l'haltérophilie prenne son cadre actuel. Sous l'inspiration de M. Jules Rosset, président de la Fédération française d'haltérophilie, l'haltérophilie est inscrite au programme des Jeux, et en retour, le Comité international olympique lui demande de fonder la Fédération internationale d'haltérophilie, qui groupe aujourd'hui une centaine de pays. M. Rosset s'attelle à cette tâche

avec la collaboration du journaliste Fritz Reichel. La FHI décide que le programme olympique comprendra trois mouvements, soit l'arraché à un bras, le jeté du bras opposé et le jeté à deux bras. Et conjointement, elle établit cinq catégories de poids: plumes (jusqu'à 60 kg), légers (jusqu'à 67,5 kg), moyens (jusqu'à 75 kg), mi-lourds (jusqu'à 82,5 kg) et lourds.

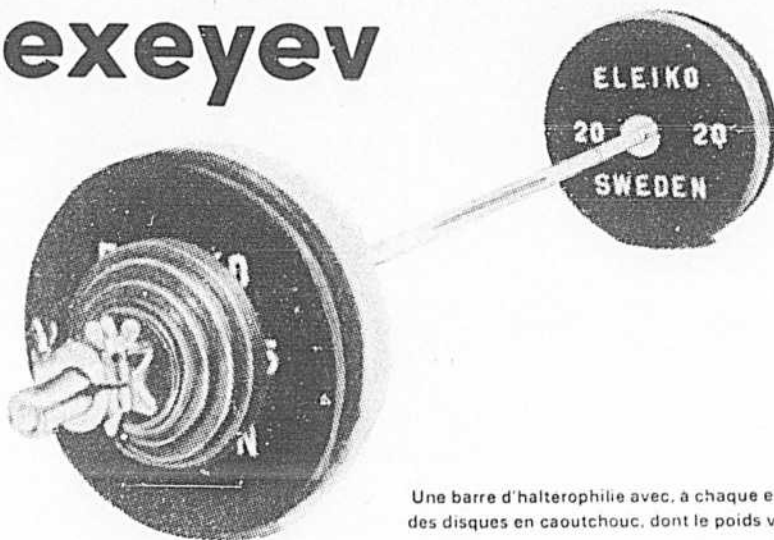
Quatre ans plus tard, lors des Jeux de Paris, le développé à deux bras et l'arraché à deux bras viennent s'ajouter, pour porter à cinq le nombre de mouvements. Mais dès les Jeux de 1928, deux ans après l'introduction des disques à la place des sphères difficiles à garder en équilibre, on revient à trois mouvements, tous à deux bras et identiques à ceux qui ont été en vigueur jusqu'à la fin de 1972, soit le développé, l'arraché et l'épaule-jeté.

Les premiers championnats du

monde ont lieu en 1937, et ils sont disputés depuis à tous les ans, à l'exception des années olympiques.

Au fil des Olympiades, quatre autres catégories viennent s'ajouter. En 1948, la catégorie poids coq (jusqu'à 56 kg) favorise d'abord les plus petits haltérophiles. Quatre ans plus tard, les lourds-légers (jusqu'à 90 kg) viennent se glisser entre les mi-lourds et les lourds. Puis en 1972, à Munich, en plus d'instituer la catégorie poids mouches (jusqu'à 52 kg), la FHI décide de limiter à 110 kg le poids des lourds et d'instituer la catégorie des super-lourds à poids illimité, catégorie qui est dominée depuis par l'incroyable Vassili Alexeyev.

Les succès du Canadien aux Jeux olympiques en haltérophilie sont très limités, soit une médaille d'argent, méritée par Gerald Gratton, chez les poids moyens, en 1952.



Une barre d'haltérophilie avec, à chaque extrémité, des disques en caoutchouc, dont le poids varie de 1 à 25 kg.

La décomposition des mouvements d'haltérophilie est une courtoisie du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

La photo de la flamme olympique est une courtoisie de M. Jean Lefebvre de COJO.

La suppression du développé réduit le programme à deux mouvements

Depuis la suppression du développé qui était trop difficile à exécuter et à juger, la FHI ne reconnaît plus que deux mouvements pour le programme olympique, soit l'arraché et l'épaule-jeté.

L'arraché consiste à soulever la barre du sol à bouts de bras d'un seul geste. La barre est saisie, mains en pronation, et levée d'un seul coup au bout des bras tendus verticalement au-dessus de la tête. Pendant l'exécution du mouvement, l'haltérophile peut fléchir les genoux ou se "fendre" (effectuer un ciseau de jambes).

Le poids soulevé doit être maintenu immobile, bras et jambes tendus, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre autorise le concurrent à le déposer au sol.

L'épaule-jeté se développe en deux temps. Le concurrent saisit la barre, mains en pronation, et l'amène jusqu'aux épaules, en fléchissant les genoux et en se "fendant" comme précédemment. C'est l'épaule du mouvement. Le concurrent fait alors reposer la barre sur ses clavicoles ou sa poitrine, ramène les pieds sur une même ligne et fait un temps d'arrêt au cours

duquel il peut modifier la position des mains sur la barre.

Puis il s'attaque au deuxième temps du mouvement, le jeté, qui consiste à lever la barre au bout de ses bras tendus verticalement. Comme pour l'arraché, le poids soulevé doit être maintenu immobile, bras et jambes tendus, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre autorise le concurrent à le déposer au sol.

Voyons maintenant le déroulement de la compétition. Tout d'abord, les concurrents sont pesés (nus comme des vers) 75 minutes avant le début de

la compétition. Pendant la pesée, on procède au tirage au sort afin de déterminer l'ordre de parution sur le plateau des athlètes qui ont choisi de lever le même poids à leur premier essai.

A l'appel de son nom commence le minutage; l'athlète a trois minutes pour compléter son mouvement et s'il n'y parvient pas, l'essai est inscrit comme raté.

Tant pour l'arraché que pour l'épaule-jeté, l'haltérophile a droit à trois essais pour réussir le mouvement. S'il y parvient dès le premier essai, il peut

tenter un deuxième essai en augmentant le poids d'un minimum de 5 kg. Pour le troisième essai, l'augmentation doit être de 2,5 kg au minimum.

Les meilleurs haltérophiles connaissent leurs possibilités et choisissent pour leur premier essai un poids qu'ils se savent capables de lever. Ce sont ordinairement aux deuxième et troisième essais que les athlètes se surpassent réellement. La concentration, la volonté de réussir et le développement de la puissance expliquent la plupart des records du monde, après, bien sûr, un entraînement très intensif.

La compétition est jugée par trois arbitres, dont un chef de plateau. Les officiels rendent leur décision en allumant une lampe blanche (essai réussi) ou rouge (essai raté). L'unanimité n'est pas obligatoire pour qu'un essai soit réussi; deux lampes blanches sur trois signifient que l'essai est accordé à l'haltérophile. Ces décisions sont évidemment sans appel.

Le champion de chacune des neuf catégories dont nous avons parlé précédemment est celui qui a accumulé le plus de kilogrammes lors de son meilleur essai à l'arraché et à l'épaule-jeté.

En cas d'égalité entre deux haltérophiles à un rang quelconque, les deux hommes sont pesés, et le plus

léger obtient la meilleure place au classement.

En cas d'une performance record, les poids sont également pesés pour s'assurer de la rigueur de l'exploit, et le poids levé doit dépasser une progression d'au moins 500 g sur la marque précédente pour que le record soit homologué.

Le matériel

Le matériel requis est assez limité. D'abord une barre de 2,30 m et de 28 mm de diamètre. Les disques pèsent de 1 à 25 kg, et la distance entre les disques doit être d'au moins 1,30 m.

Le matériel de l'haltérophilie comprend un vêtement en tissu extensible, une ceinture de 10 cm de largeur pour protéger la région lombaire et la région abdominale, et des poignets de force. L'haltérophile s'enduit de poudre de magnésie pour améliorer la prise sur la barre.

Le tournoi olympique

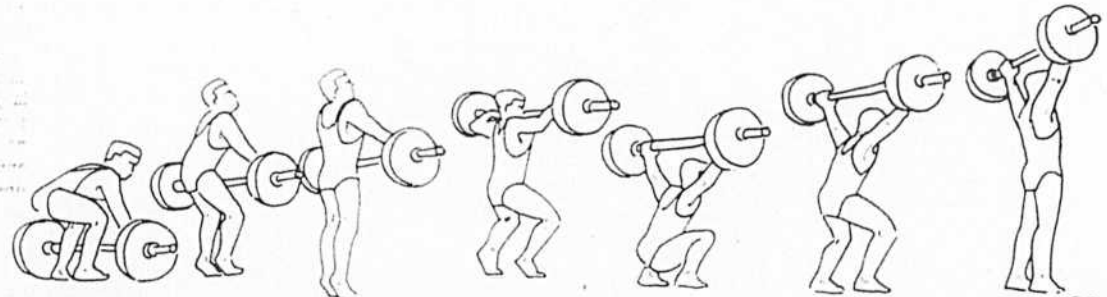
Chaque pays peut inscrire neuf concurrents, un dans chaque catégorie; s'il le désire, un pays peut inscrire deux concurrents (au maximum) dans une ou plusieurs catégories, mais il est bien évident qu'il ne sera alors pas représenté dans une ou plusieurs catégories.

Chaque concurrent inscrit doit obligatoirement avoir réalisé la performance minimale imposée par la FHI entre le 24 juillet 1975 et le 2 juillet 1976, dans la catégorie de poids où il escompte s'inscrire. Autrement, un pays peut inscrire un maximum de deux participants sans préoccupation pour les performances minimales.

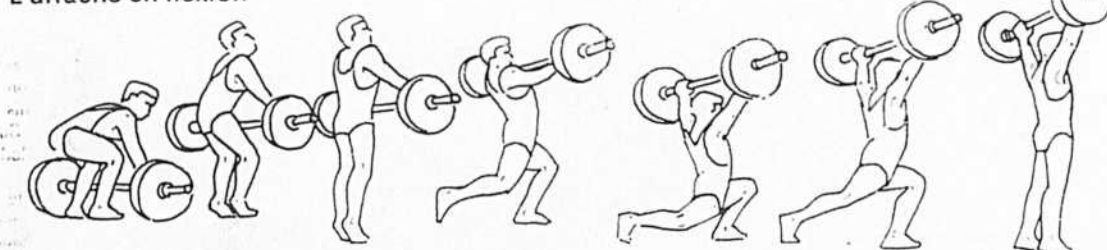
Les haltérophiles inscrits dans chaque catégorie de poids sont partagés en deux groupes, le groupe "B" qui réunit la moitié des haltérophiles les plus faibles, et le groupe "A" qui réunit la moitié des haltérophiles les plus forts. Pour une catégorie de poids, le groupe "B" se produit en matinée, et le groupe "A" en soirée.

Le tournoi olympique se déroulera du 18 au 27 juillet, avec jour de repos le 23, à l'arena Saint-Michel muni de 2.800 fauteuils. L'arena sera dotée du traditionnel podium de 4 m de côté et de quatre plateaux d'échauffement, que les haltérophiles utilisent avant de procéder à leurs essais.

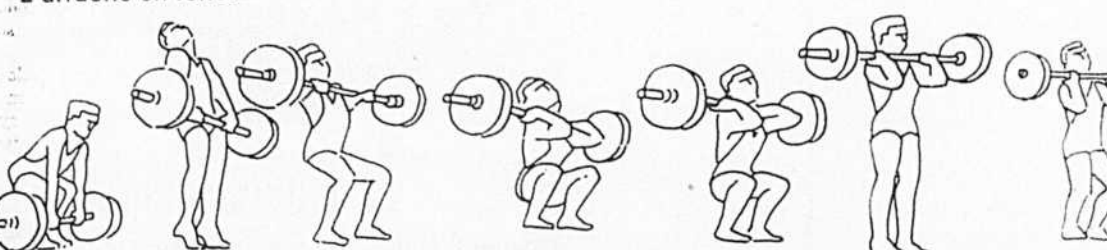
Pour l'entraînement, le comité organisateur a prévu l'installation de 18 plateaux à l'arena Villeray, chacun d'eux étant évidemment équipé d'un jeu complet d'haltères.



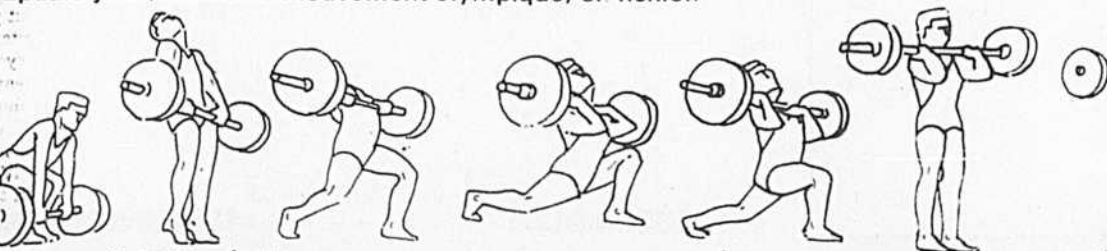
L'arraché en flexion



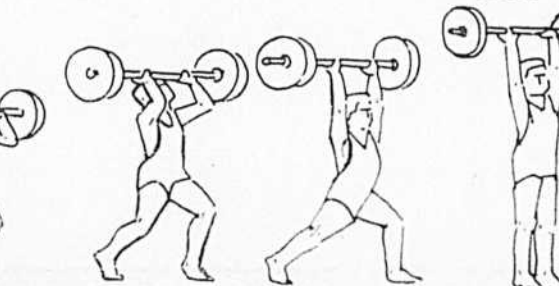
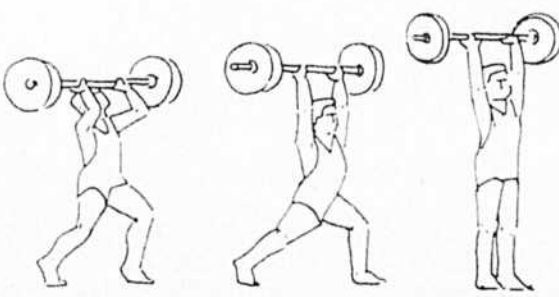
L'arraché en fente

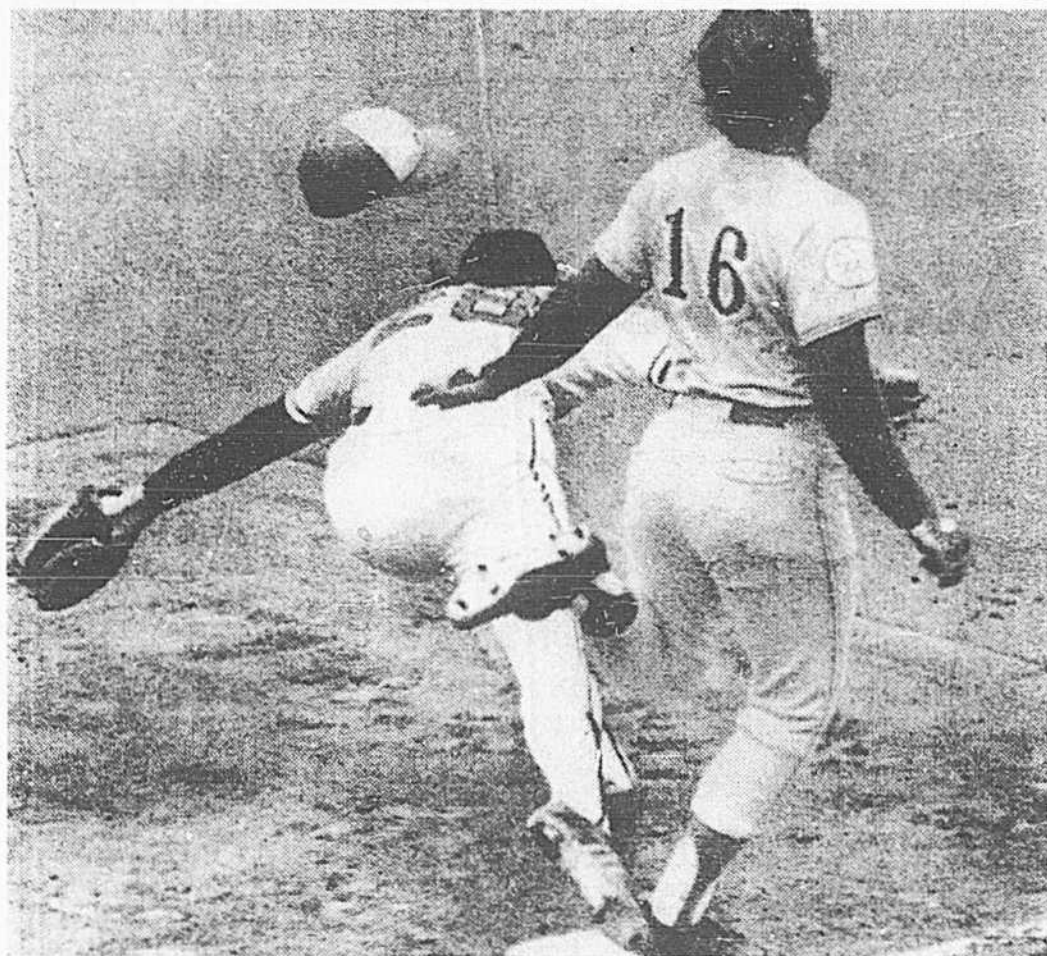


Épaule-jeté (deuxième mouvement olympique) en flexion



L'épaule-jeté en fente





Mike Jorgensen et les Expos ont connu quelques moments heureux hier contre les Giants. Jorgensen était saut sur ce jeu et son équipe l'emportait finalement 6-5 à San Francisco.

Les Expos jouent mieux dans un stade vide!

par Pierre LADOUCEUR
envoyé spécial
de LA PRESSE

SAN FRANCISCO — Les Expos ont entrepris le voyage en Californie sur le bon pied alors qu'ils ont enlevé les honneurs de leur première série à San Francisco. Après avoir partagé les deux premières rencontres, les Expos ont eu le meilleur sur les Giants lors du dernier match grâce à une victoire de 6-5 devant 2321 spectateurs.

Les Expos poursuivront donc leur périple en Californie alors qu'ils seront à Los Angeles au cours du week-end pour une série de trois rencontres avec les Dodgers. Quelles sont les chances des Expos de faire aussi bonne figure qu'à San Francisco? On doit les considérer comme bonnes, même si les Dodgers possèdent une formation beaucoup mieux équilibrée que celle des Giants.

Pourquoi? Tout simplement parce que les Expos, depuis le début de la saison, jouent beaucoup mieux à l'é-

tranger qu'ils ne l'ont fait à Montréal. Ils ont en effet signé leur onzième victoire en 25 matches à l'étranger hier tandis qu'à Montréal, ils ont un dossier peu reluisant de huit victoires et 15 défaites.

"Une équipe vise une marque de .500 sur la route et nous sommes tout prêts de cela depuis le début de la saison. Ce n'est pas à l'étranger que nous éprouvons des difficultés. Pour une raison que j'ignore, c'est toujours au parc Jarry que nous disputons nos pires rencontres. Il se peut que ce soit en raison d'une certaine nervosité, nos joueurs veulent probablement faire trop bien", a noté Karl Kuehl, le gérant des Expos.

Hier à San Francisco, on a eu un exemple d'une équipe qui offrait un meilleur spectacle sur la route. Le lanceur partant Don Carrithers, a bien travaillé en six manches avant de faiblir à la septième manche. Il a ainsi signé sa deuxième victoire de la saison en six décisions.

Carrithers remportait ainsi sa première victoire à vie contre les Giants, la formation qui l'avait échangé aux Expos le 1er avril 1974 en retour des services du receveur John Boccabella. Pour Carrithers, qui a eu besoin de l'aide de Dale Murray en relève, il s'agissait certes de sa meilleure performance de la saison.

Murray de justesse

Quant à Murray, il a réussi à protéger sa quatrième victoire de la saison de peine et de misère puisque les Giants ont inscrit deux points à ses dépens en neuvième manche.

"Murray a bien travaillé en relève. Il n'a cependant pas eu de veine en neuvième manche alors que les Giants ont réussi quelques coups sûrs chanceux combinés à une mauvaise décision de l'arbitre Nick Colosi au deuxième but", a souligné Kuehl.

Sur le plan offensif, les Expos ont été limités à sept coups sûrs par le lanceur perdant Ed Halicki (4-9) et son successeur Gary Lavelle. Ils ont toutefois su tirer le maximum de ces coups sûrs pour marquer six points.

André Thornton a continué son beau travail à l'attaque avec deux coups sûrs dont un circuit bon pour deux

points. Thornton, qui a frappé en lieu sûr à ses quatre derniers matches, a réussi sept coups sûrs à ses seize dernières présences au marbre (450). De plus, il a cogné avec puissance comme en témoignent ses deux doubles, un triple et un circuit.

Outre Thornton, il a également eu Barry Foote qui a fait des siennes avec deux points produits grâce à un circuit à l'intérieur du terrain.

"Ce sont habituellement des coureurs rapides qui obtiennent des circuits de ce genre. Mais le voltigeur de centre Larry Herndon a tenté un vol au sol et il a été déjoué permettant à la balle de rouler jusqu'au fond du champ centre", a souligné Foote.

Foote a également contribué à la cause des siens en défensive alors que son lancer précis a permis à Tim Foli de retirer Herndon au deuxième but à la deuxième manche.

"Nous avions alors une priorité de deux points et Herndon pouvait représenter le point égalisateur s'il avait atteint le deuxième but. Sans ce retrait, Ontiveros aurait d'ailleurs produit un point avec son long ballon sur le jeu suivant. C'est un excellent lanceur de Foote qui a pris Herndon en défaut. Ce gars-là est un excellent coureur et les Giants ont pris un bon risque. Ils ne comptaient toutefois pas sur la précision des lancers de Foote", a conclu Kuehl.

POUSSIERES DE LOSANGE

Voici les lanceurs probables pour la série du week-end contre les Dodgers à Los Angeles. Ce soir, ce sera Clay Kirby (0-4) contre Don Sutton (5-6)... Demain soir, Dan Warthen (1-5) affrontera Rick Rhoden (4-0)... Dimanche après-midi, Woodie Fryman (7-3) sera l'adversaire de Tommy John (2-4)...

Gary Carter a subi une autre intervention chirurgicale au pouce de la main gauche et il ne rejoindra pas les Expos à Los Angeles... On lui a inséré une tige afin de favoriser une guérison plus rapide... Pepe Mangual, lui, rejoindra les Expos tel que prévu ce soir à Los Angeles... Les Expos ont attiré seulement 6.954 spectateurs (2.424, 2.209 et 2.321) lors de leurs trois matches à San Francisco.

le film du match

DEUXIEME MANCHE

Giants Matthews Thomasson ouvre la manche avec des simples. Speier produit ensuite un point grâce à un ballon-sacrifice.

Expos 0, Giants 1

QUATRIEME MANCHE

Expos Roenicke ouvre la manche avec un simple. Après un retrait, Thornton cogne un circuit, son cinquième de la saison, bon pour deux points contre Halicki.

Expos 2, Giants 1

CINQUIEME MANCHE

Expos Foote reçoit un ballon-sacrifice après un retrait. Carrithers y va d'un amorti-sacrifice et les deux coureurs sont saufs lorsque Thomasson tente le retrait au deuxième but. White suit avec un simple bon pour un point.

Expos 3, Giants 1

SEPTIEME MANCHE

Expos Mackanin reçoit une passe après un retrait. Foote suit avec un circuit à l'intérieur des limites du terrain, son troisième de la saison, bon pour deux points contre Halicki.

Giants Rader reçoit une passe après un retrait. Thomas, frappant à la place de Robinson, cogne un simple. Montanez, frappant à la place de Halicki, suit avec un double bon pour deux points.

Expos 5, Giants 3

HUITIEME MANCHE

Expos Roenicke ouvre la manche avec un simple. Il avance au deuxième but sur le retrait à l'avant-champ de Foli. Thornton cogne un simple. Parrish produit ensuite un point sur un retrait à l'avant-champ.

Expos 6, Giants 5

NEUVIEME MANCHE

Giants Rader ouvre la manche avec un simple à l'avant-champ. Thomas suit avec un simple. Adams, frappant à la place de Lavelle, donne dans un optionnel et tous les coureurs sont saufs sur l'erreur de Frias. Herndon produit un point sur un optionnel. Ontiveros produit un point sur un retrait à l'avant-champ.

Expos 6, Giants 5



Une avant-première olympique

À moins d'un mois des Jeux,

découvrez les installations olympiques : le stade, la piscine, le vélodrome et plusieurs autres, familiarisez-vous avec les sports olympiques ; applaudissez 3000 athlètes québécois, canadiens et étrangers ;

Le tout à prix populaires : \$1 \$2 \$3

	Athlétisme	Stade olympique	26, 27 juin	\$1, \$2, \$3
	Aviron	Bassin olympique Île Notre-Dame	26, 27 juin	\$1, \$2
	Basketball	Centre Etienne-Desmarreau 3430 est, rue de Bellechasse	16, 17 juin	\$1, \$2, \$3
	Boxe	Arena Maurice-Richard	26, 27 juin	\$1, \$2
	Haltérophilie	Arena Saint-Michel 3440 est, rue Jarry	26 juin	\$1
	Handball	Centre Claude-Robillard 1000, av. Emile-Journault	26, 27 juin	\$1
	Judo	Vélodrome olympique	26, 27 juin	\$1, \$2
	Lutte	Centre sportif Maisonnette	26, 27 juin	\$1, \$2
	Natation	Piscine olympique	26-29 juin	\$1, \$2, \$3
	plongeon	Piscine olympique	26-29 juin	\$1, \$2, \$3
	water-polo	Piscine olympique	26-29 juin	\$1, \$2, \$3
	Tir	Centre Claude-Robillard	26-29 juin	\$1, \$2
		Stand de tir olympique de L'Acadie route 3 via Laprairie	26, 27 juin	gratuit

Achetez vos billets
aux comptoirs TRS.
Vous trouverez tous les détails
sur place. Allez-y!

TRS
1010 ouest, rue Sainte-Catherine
Suite 1240, Tél. 878-3811

Montréal:

Miracle Marts:

1. Place Alexis-Nihon
Montréal 216, Qué.
931-3801
6700, chemin de la
Côte-des-Neiges
Montréal 249, Qué.
735-5246
399, boul. Taschereau
Greenfield Park, Qué.
671-5521
3. Place Longueuil
Longueuil, Qué.
679-6190
West Island Mall
3205, chemin des Sources
Dollard-des-Ormeaux, Qué.
683-3200
4325 est, rue Jean-Talon
Montréal 452, Qué.
725-2419
7455 est, rue Sherbrooke
Montréal 427, Qué.
351-3200
1101, boul. Curé-Labelle
Ville de LaSalle, Qué.
688-1010
1055, boul. des Laurentides
Ville de LaSalle, Qué.
669-1791

7850, boul. Champlain
LaSalle, Qué.
365-5213
180, boul. d'Anjou
Châteauguay, Qué.
691-3730
2800, rue Remembrance
Lachine, Qué.
637-4481
5800, boul. Cavendish
Côte Saint-Louis, Qué.
482-4710

Simpsons:

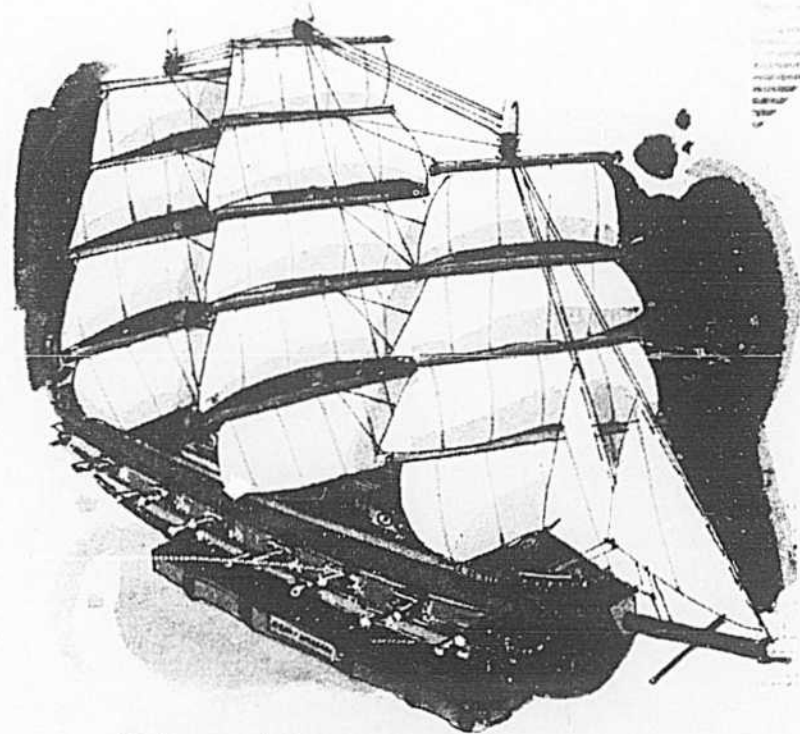
977 ouest, rue Sainte-Catherine
Montréal 110, Qué.
842-3241
7895, les Galeries d'Anjou
Ville d'Anjou, Qué.
353-3300
6790, route Transcanadienne
Pointe-Claire, Qué.
697-4870
3048, Le Carrefour
Laval, Qué.
687-1540
Autres:
Montréal Trust
777 ouest, boul. Dorchester
Place Ville-Marie
Montréal 113, Qué.
861-1681

Québec:

Miracle Mart
2440, boul. Laurier
Sainte-Foy, Qué.
(418) 653-2891
Miracle Mart
4350, 1ère Avenue
Charlebourg, Qué.
(418) 626-7341
Sherbrooke, Qué.:
Miracle Mart
50 sud, rue Belvédère
Sherbrooke, Qué.
(819) 569-9755
Sorel, Qué.:
Miracle Mart
250, rue Fiset, Sorel, Qué.
(514) 742-4521
Saint-Jérôme, Qué.:
Maison Hattem
340, rue Saint-Georges
Saint-Jérôme, Qué.
(514) 432-9795
Trois-Rivières, Qué.:
Centre des Rivières
4025, boul. des Forges
Trois-Rivières
(819) 379-1524

Ottawa, Ont.:

Miracle Mart
100, Bayshore Drive
Ottawa, Ont.
(613) 829-9191
Miracle Mart
1595, rue Metivale
Ottawa, Ont.
(613) 224-6604
Voyageur Colonial Ltd.
265, rue Catherine
Ottawa, Ont.
(613) 238-5900
Burlington, Vt.:
Vermont Transit Lines
135, rue Saint-Paul
Burlington, Vt. 05401
(802) 864-6811 (802) 862-0671
Plattsburgh, N.Y.:
Greyhound Bus Terminal
240, rue Cornelia
Plattsburgh, N.Y. 12901
(518) 563-1480
Glen Falls, N.Y.:
First National Bank
237-241, rue Glen
Glen Falls, N.Y.



Frégate fringante de la flottille Birks

Elle a jeté l'ancre chez Birks avec toute une série d'autres modèles dont les prix varient de 32,50 à 110,00. Un cadeau idéal pour l'homme qui voudrait bien prendre le large!

Ci-dessus, le modèle d'une frégate espagnole de 30 canons qui parcourait les mers du Sud vers l'an 1780. Il mesure 15" de haut et 20" de l'étrave à l'étambot.

\$32,50

BIRKS
JOAILLIERS

Pour fêter papa

...ces cadeaux qui en font un événement spécial!



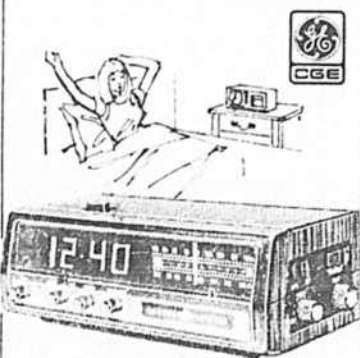
La Fête des Pères a lieu le dimanche 20 juin



Puissant C.G.E. portatif 8 bandes

Appareil de haute qualité, boîtier plastique durable; poignée métallique escamotable; haut-parleur électro-dynamique 5" à aimant permanent; fil C.A. incorporé; 2 antennes. Environ 10 1/2 x 9 1/4 x 3 1/2".

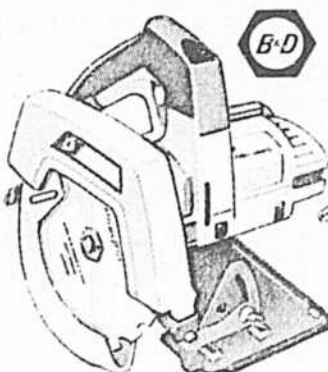
99⁹⁵



Radio-réveil AM/FM binaire

Idéal pour papa! Chiffres 1" style ordinateur, lumineux pour lecture facile. Berce votre sommeil pendant 3 heures. Réveille en musique ou musique et sonnerie. Environ 12 x 7 x 4 1/2".

69⁹⁵



Scie circulaire 7 1/4" Black & Decker

Moteur puissant 9 amp., anti-grillage; rendement 4700 t/min. Profondeur de coupe 2 3/8" à 90°; 1 5/8" à 45°. Garde-lame ultra large. Modèle 7310. Cadeau idéal pour votre "héros".

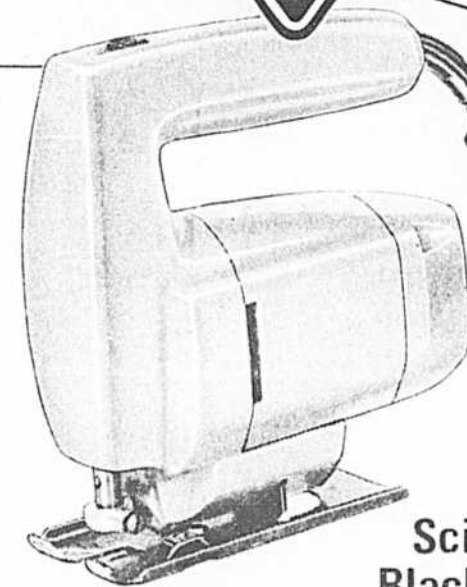
39⁹⁵



Perceuse Skil 3/8", sans fil, légère

S'empote partout; chargeur inclus fonctionnant sur courant domestique ordinaire. Force d'entraînement supérieure, 300 t/min. au ralenti plus actions avant/arrière. Pèse environ 2 1/2 lbs. Modèle 2002.

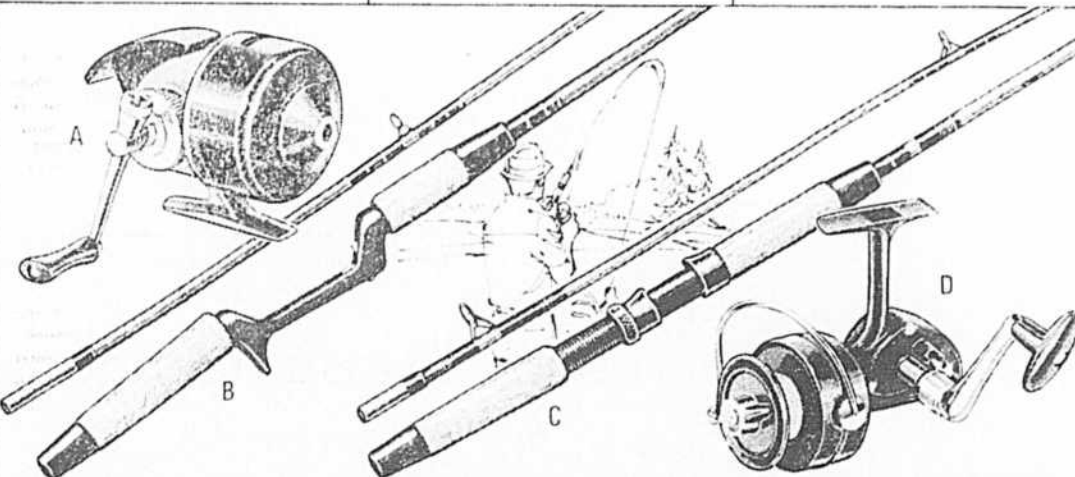
44⁹⁵



Scie sauteuse Black & Decker

Doublément isolée. Coupes droites, courbes et en volutes; bois, métal, plastique et autres matériaux! Bois dur: 1"; bois tendre: 1 1/2". Moteur 2.1 amp., 3200 c/min. de capacité. Semelle inclinable calibrée pour coupes d'agglomérés, biseautés et onglets. Lame incluse. Modèle 7504.

16⁹⁹



Moulinet de lancer

A Heddon 185 - B Iiter aluminium; 100 ver. de ligne 10 lbs.

18⁹⁵

Canne de pêche

B. 6 pi. Berkley - Verre creux, 4 viroles ovales.

15⁸⁹

Canne à lancer

C. Playmaker en verre tubulaire de 6 1/2 pi. 4 viroles acier inoxydable.

8⁸⁹

Moulinet de lancer

D. D.A.M. Quick-220. Poignée pliante avec dispositif antiretour.

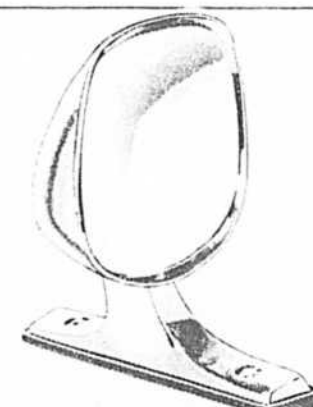
38⁹⁵



Balles de golf Playmaker

Balles d'excellente qualité - fabriquées au Canada! Solides. Ne se tendillent pas. Élastiques au-delà de la moyenne. Gainées de robuste Surlin. Idéal pour papa. S'il aime le golf. Achetez des 3 pour 1⁹⁸ maintenant!

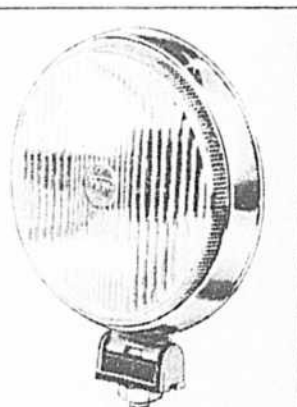
1⁹⁸



Rétro anti-éblouissant Lil' Sport

Stylisé, pour petites voitures. Tête chromée sur rotule; blocage pivotant réglable. Se fixe à droite ou à gauche de la voiture. Montage deux vis, 4/8 x 3/32". Cadeau de valeur pour papa.

6⁷⁹

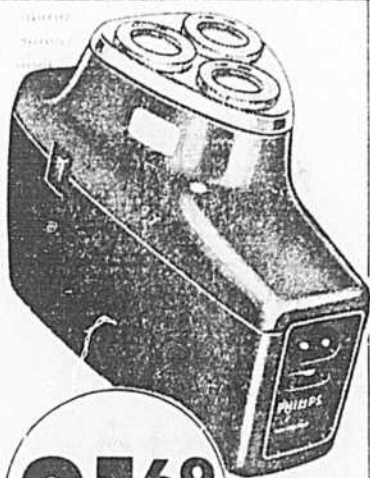


Phare automobile Quartz et halogène

Scientifiquement conçu avec lentille de 4 1/4" diamètre et ampoule grande portée. Boîtier et bordure de lentille en acier ultra-inoxydable. 12 volts.

19⁹⁵

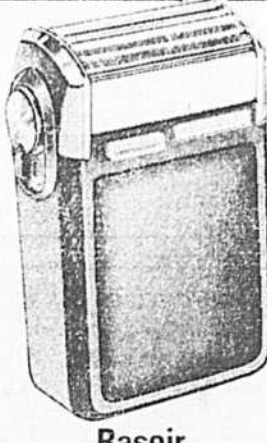
Lampe anti-brouillard 12 volts \$19.95



31⁶⁹

Rasoir Philips à tête triple Super-90

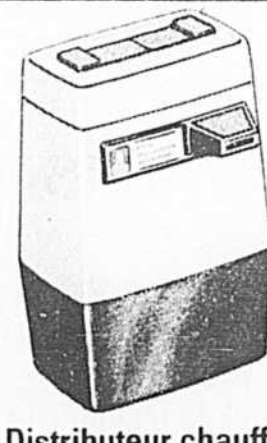
Pour raser papa de près! Ce Super-90 à dispositifs de rasage flexibles épouse les formes du visage dans le plus grand confort. Tondeuse amovible par glissement. Tête inclinable pour nettoyage facile. Sélecteur de tensions 110/220V.



Rasoir Remington à triple tête

Modèle à lames Lektro, 4 réglages pour confort individuel. Tondeuse pour favoris. Nettoyage facile. 110 volts C.A. Avec un jeu de lames de rechange.

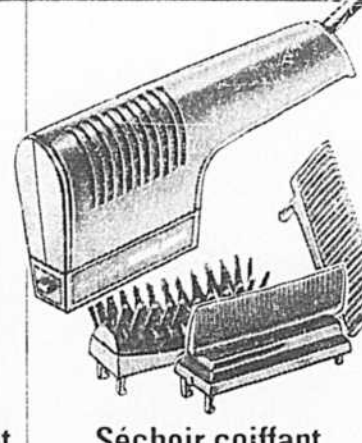
30⁹⁹



Distributeur chauffant de crème à raser

Fabrique par C.G.E. Chauffe à une température réglée d'avance, toute crème à raser ordinaire, qu'il distribue prête à utiliser, humide et moussante. Montage sur rayon ou mural. Préparez papa pour une bonne journée!

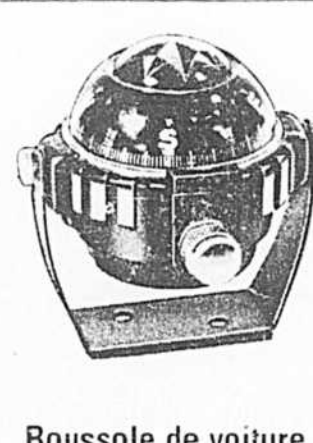
15⁸⁸



Séchoir coiffant Schick 2 vitesses

Accessoire idéal pour l'entretien des cheveux. Opère professionnellement en quelques minutes; 2 peignes coiffeurs et brosse adaptables. 2 réglages de chaleur. Pour tous types de cheveux!

20⁸⁸



Boussole de voiture lumineuse

Capsule type liquide. Diffuse une lumière agréable sur votre volant. Excellente qualité. Interrupteur à bouton-poussoir. Complète avec pile. Idée "lumineuse" pour la fête des pères!

6³⁹



Gaine de volant, en cuir, à lacer

S'adapte sur tous modèles de volants. Cuir souple importé. Disponible en noir ou brun. Cadeau très bon marché, idéal pour papa! Achetez la vôtre aujourd'hui pour seulement...

6⁸⁹

COMMANDES CATALOGUE

Nouveau service pour notre clientèle: chaque magasin a son comptoir de catalogue pour tous les articles non en stock.

• Service ultra-rapide • Sans frais supplémentaires

Épargnez avec les **BILLETS-BONIS AU COMPTANT**



Utilisez votre carte **CANADIAN TIRE**

CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIÉ

Ouvert jeudi et vendredi soir — Le samedi jusqu'à 5 p.m.

* **CHARGEX** ACCEPTÉE

* Ile Perrot
87, boul. Grand
* Centre d'Achats de Beaconsfield
Dollard-des-Ormeaux
3339, montée Des Sources
* Lachine
470, 28e Avenue
* Ville LaSalle
8778, boul. Newman

* Verdun
3180, rue Wellington
* Centre d'Achats Cavendish
5800, boul. Cavendish
* Ville Saint-Laurent
1755, rue Grenet, (face à Canadair)
* Centre d'Achats L'Acadie
1500 ouest, rue Sauvé
* Montréal
1465 est, rue Jean-Talon

* Rosemont
5685, rue d'Iberville
* Saint-Léonard
7655, rue Viau
* Montréal-Nord
5500 est, boul. Henri-Bourassa
* Pont-Viau
1000, boul. des Laurentides
* Chomedey
435, boulevard Labelle

* Carrefour Laval
2595, boul. Marois
* Saint-Eustache
413, boul. Arthur-Sauvé
* Châteauguay
140, boul. d'Anjou
* Greenfield Park
510, boul. Taschereau
* Longueuil
2790, chemin Chambly

* Lachute
* Sainte-Agathe
* Joliette
* Sorel
* Beauceville
* Saint-Jean

* Saint-Hyacinthe
* Waterloo
* Granby
* Cowansville
* Valleyfield



Denis Barré est l'un des espoirs québécois du kayak. Lors des essais olympiques qui se dérouleront aujourd'hui et demain au bassin de l'île Notre-Dame, il tentera de rendre officielle la position qu'il convoite sur l'équipe nationale.

Essais olympiques de canotage

Pour Denis Barré, une formalité et aussi une mise au point...

par Liliane LACKOIX

C'est maintenant au tour du canotage.

Deux jours d'épreuves de sélection dans leurs canoes et dans leurs kayaks, aujourd'hui et demain, et les athlètes sauront enfin s'ils "feront les Olympiques", dans ce même bassin de l'île Notre-Dame.

Hier, les athlètes méditaient, re-vaient, ou redoublaient d'activité peut-être pour tenter de tout oublier en attendant les épreuves.

C'est sans doute cette dernière option qu'a prise Lucie Guay, qui tentera sa chance en solo dans le kayak pour ensuite faire tandem avec la fille de l'entraîneur de l'équipe du Québec, Karen Lukonovich. Elle ne faisait savoir bien gentiment par un tiers qu'elle était trop nerveuse, qu'elle ne pouvait pas en parler, mais qu'après les courses, gagne ou perd, elle serait bien contente de tout raconter. C'est d'ailleurs à ces deux Québécoises que l'on accorde les plus grandes chances d'aller chercher deux des quatre places de l'équipe canadienne féminine.

Nervosité ou pas, Denis Barré, lui, lase. Beaucoup et intelligemment.

C'est surtout sur lui et sur son partenaire Steve King que l'on compte pour représenter le Québec en kayak.

"C'est lors de ces essais que l'on va vraiment se rendre compte où l'on en est rendu."

Denis revient tout juste de Hongrie, où il décidait, seul, d'aller "aux sources" pour s'entraîner. Qu'il ait appris, il n'en doute pas, mais il aimerait bien se rendre compte... exactement. "Je ne sais même pas ce que je suis capable de faire, explique-t-il. Là-bas, j'ai changé ma technique, je me suis entraîné à plein temps, comme "ils" le font et cela m'a sans doute rendu un peu plus vigilant."

"Du conditionnement physique, je ne parle pas. Je fais maintenant des choses que je n'aurais jamais été capable de faire. Courir 8 km, nager 5 km, faire à la suite, avec une minute de repos entre chaque distance, 20 fois 1000 mètres de kayak, je n'y aurais ja-

mais songé auparavant. Ce n'est pas encore normal, c'est encore dur, mais au moins, c'est devenu possible. Et comme le kayak, c'est surtout une affaire d'endurance, j'espère bien en profiter."

"Il faut quand même que j'avoue que mes chances pour les épreuves de sélection sont très bonnes. En solo, je me classe parmi les trois ou quatre meilleurs au Canada, tandis que Steve et moi, nous sommes classés en première place l'an dernier en K2. Aux Jeux c'est autre chose, et ce que je vise ce serait une sixième place dans le simple ou le double. Quand on songe que le Canada n'a pas fait la finale en kayak depuis des années, ça ne serait pas mal, et nos temps nous disent qu'on va entrer en finale."

"Car il n'est pas question de concourir en solo et duo aux Jeux, même si je me classe aux essais. Je choisirai d'après mes temps les plus prometteurs. Mais en Europe, j'ai réussi des temps jamais encore obtenus au Canada. C'est encourageant. Aujourd'hui et demain, j'ai des temps à faire, 3:35

sur le 1000 mètres et 1:51 sur les 500 mètres. Si je termine avec ces temps-là et que je suis battu, c'est parce qu'il y aura d'autres gars meilleurs que moi."

Comme on doit choisir huit gars en kayak, Denis ne semble quand même pas s'en faire outre mesure.

Pour rester dans la discipline du kayak, il faut ajouter que les autres Québécois qui participeront aux essais seront Murray Couture, Peter Patasi, Phil Hepburn, Jean Fournelle, Alwyn Morris et Jim Simonyk.

Chez les filles, Monique Langlois, qui selon les connaisseurs, pourrait fort bien surprendre ses opposantes, Lucie Deschênes et Madeleine Noppen.

En canoe, où les chances du Canada, avec des bonhommes comme John Wood, très bien considéré mondialement, et John Edward, se portent très bien, les possibilités québécoises de Peter Marzell, Claude Chartier, Bernard Turcot, Mike Strange et Bob Kay sont d'autant diminuées.

Il commencera la saison "normalement"

Orr ne sera pas opéré une 6e fois!

D'après PC et UPI — Non, pas de sixième opération au genou pour Bobby Orr. Les médecins torontois ont conclu que le super-défenseur est en mesure de jouer cet automne et les Black Hawks de Chicago respirent mieux.

Un porte-parole de l'hôpital Général de Toronto a précisé que les médecins s'étaient livrés à un examen approfondi du genou de gauche de Orr, celui-là même qui a déjà subi cinq opé-

érations, et l'on a conclu que tout était en ordre.

"Nous pensons qu'un peu de travail de musculation sera nécessaire, et que Orr sera en forme en septembre."

"Orr semblait satisfait du diagnostic et il devra rester à l'hôpital pendant deux jours parce qu'un puissant anasthésique a dû être employé pour l'examen de son genou."

L'agent de Orr, Allan Eagleson, avait annoncé mercredi que son pro-

tégé avait accepté un contrat des Black Hawks de Chicago, et l'on estime à \$3 millions la somme offerte par Tommy Ivan.

Eagleson avait aussi précisé que les Hawks engageaient Orr sans conditions, et que si une sixième opération avait été nécessaire, le contrat n'aurait pas été modifié.

Le défenseur des Bruins est devenu agent libre le 1er juin dernier et seuls les Black Hawks, les Bruins et les Blues de St-Louis étaient prêts à miser

les sommes qu'exigeaient Orr et Eagleson.

Orr a pris part à seulement dix matches la saison dernière avec les Bruins, mais son association de dix ans avec l'équipe lui valait un chiffre record de 16 trophées individuels.

On rapporte que les Bruins avaient offert 20 p. cent des parts de l'équipe afin de ramener Orr à Boston.

Quant à l'offre de Emil Francis des Blues, il semble que Eagleson l'ait considérée que peu de temps.

Stade olympique ou non?

Les Alouettes se font niaiser!

Les Alouettes de Montréal, de la ligue Canadienne de football, ont appris hier qu'ils ne pourraient pas démentier au stade olympique le 5 septembre comme prévu parce que la Régie des installations olympiques a décidé de recouvrir le terrain de gazon artificiel immédiatement après la tenue des Jeux.

On sait que les Jeux olympiques doivent absolument être disputés sur une surface naturelle.

Victor Goldbloom, ministre des Affaires municipales, et président de la RIO, avait laissé entendre aux Alouettes qu'ils pourraient disputer leurs cinq derniers matches de la saison au stade olympique à compter du 5 sep-

tembre alors qu'ils recevront la visite des Argos de Toronto. On avait d'abord décidé de poser la pelouse artificielle plus tard dans la saison ou même l'an prochain au printemps.

Le propriétaire des Alouettes, Sam Berger, a déclaré qu'il allait rencontrer Maurice Cusseau, directeur du

stade, et les officiels de la RIO lundi pour discuter de la situation.

"Ils doivent absolument enlever le gazon dès le 2 août, a mentionné Berger. On m'avait dit qu'il fallait cinq semaines pour recouvrir le terrain de surface synthétique. On nous dit maintenant qu'il faut au moins huit semaines. On nous avait assuré que l'on attendrait la fin de la saison de football pour recouvrir le terrain. La nouvelle a paru dans tous les journaux."

Berger a mentionné que les Alouettes avaient un autre match local contre les Rough Riders d'Ottawa le 11 septembre, mais qu'il croyait que le stade ne serait pas prêt non plus pour la date de ce match.

"Si nous ne pouvons y présenter cinq matches, nous tenterons d'en présenter quatre ou même trois", a poursuivi Berger. Nous nous réunirons lundi pour en discuter". La RIO a mentionné qu'il fallait une température idéale de 12 degrés pour recouvrir le terrain du stade. Les ouvriers ne pourront se mettre à l'oeuvre si la température est inclemente.

me reposer quelque temps et peut-être retourner à une sphère d'activités qui m'attire beaucoup. Je veux que mon entourage profite pleinement de la vie. Et, je dois l'avouer, j'ai besoin d'argent."

Hunter travaillait auparavant dans l'investissement et était à la tête d'une organisation de 27 bureaux, qui avait un chiffre d'affaires de \$78 millions par année.

Il quitte les Oilers

Hunter vivement critiqué

EDMONTON (PC) — Bill Hunter a annoncé hier qu'il démissionnait du poste d'instructeur et de directeur-gérant des Oilers d'Edmonton de l'Association mondiale de hockey.

Hunter a mentionné lors d'une conférence de presse qu'il demeurerait en partie propriétaire de l'équipe et qu'il occuperait toujours les postes de vice-président, secrétaire et directeur du club.

Hunter a mentionné que lui et sa

famille avaient eu à supporter des propos scandaleux, injustes et incroyables de la part d'un organe d'information d'Edmonton. Il n'a pas voulu nommer le journal en question...

"Je veux qu'il soit bien compris par tous que ma décision n'a pas été prise à la suite de ses critiques malicieuses. Ma décision est basée sur le fait que j'ai passé 35 ans de ma vie dans le monde merveilleux du hockey et j'en serai toujours reconnaissant. Je veux

Les Nordiques cèdent

Dale Hoganson aux Bulls

QUEBEC (PC) — Les Nordiques de Québec ont cédé le défenseur Dale Hoganson aux Toros de Toronto (qui deviendront bientôt les Bulls de Birmingham), en retour de "considérations futures".

En annonçant la transaction le directeur-gérant des Nordiques, Maurice Filion, a expliqué que Hoganson était devenu trop cher pour les Nordiques, compte tenu du fait qu'il avait raté trop de matches à cause de blessures.

"Comme il joue environ une cinquantaine de matches par saison, nous ne pouvions plus lui verser un salaire de \$100,000 par année", a-t-il précisé.

Le directeur-gérant des Nordiques

a refusé de dévoiler la nature exacte des "considérations futures" de cette transaction.

"Celle-ci sera complétée plus tard", a-t-il indiqué. Des rumeurs veulent toutefois que les Nordiques songent à obtenir les services du défenseur Jim Dorey, des Toros.

Quant à Hoganson, il n'a pas caché sa déception à la suite de cet échange et a révélé qu'il n'accepterait jamais de rejoindre les rangs des Toros ou de Birmingham.

"Si les Toros ne m'échangent pas aux Oilers d'Edmonton, j'orienterai ma carrière de hockeyeur du côté des Flames d'Atlanta, de la Ligue Nationale, a-t-il dit. Mon agent négocie avec les dirigeants des Flames depuis quelques semaines."

Internationaux de Paris

Solomon et Ramirez en demi-finale avec Dibbs

PARIS (Reuter) — Le Mexicain Paul Ramirez et l'Américain Harold Solomon s'affronteront en demi-finale des Internationaux de France de tennis. Ils se sont qualifiés jeudi à Roland-Garros à l'issue de rencontres généralement fastidieuses.

Ramirez a éliminé le Hongrois Balacs Taroczy 4-6, 7-6, 2-6, 6-1, 7-5. Le match a semblé parfois interminable: il a duré trois heures, 35 minutes, et les deux joueurs ont commis de nombreuses erreurs. Taroczy qui avait éliminé en chemin deux grands du tennis, Jan Kodes et Arthur Ashe, a manqué d'inspiration jeudi. Et Ramirez, ayant fait le moins de fautes, s'est finalement qualifié.

Plus surprenante a été l'élimination de l'Argentin Guillermo Vilas par Solomon. Vilas, qui n'a pas gagné de grand tournoi depuis celui des Masters en 1974 à Melbourne, doit donc renoncer à ses rêves. L'Américain et l'Argentin se sont souvent livrés à de longs échanges de balles aimables, et, à ce jeu, Solomon était imbattable. Après Arthur Ashe et Bjorn Borg, un des favoris disparaît avec Vilas.

L'Italien Adriano Panatta, qui rencontrera l'Américain Eddie Dibbs dans l'autre demi-finale, pourrait bien remporter un deuxième titre, après celui de Rome.

Omnium Kemper

Trevino blessé, l'orage met fin à la ronde...

CHARLOTTE (AP) — Un malaise au dos, qui pourrait bien empêcher Lee Trevino de participer à l'omnium américain, et un violent orage ont enlevé la vedette à Manson Rudolph malgré son 66, six sur la normale, hier, lors de la première ronde à demi-complétée de l'omnium Kemper doté d'une bourse totale de \$250,000.

Un violent orage, accompagné de forts vents, a nécessité l'arrêt du jeu. Après un délai de trois heures, les organisateurs ont décidé de poursuivre la ronde aujourd'hui.

Tous les scores enregistrés comptent. Les 75 golfeurs, soit près de la moitié des concurrents, encore sur le terrain ont marqué la position de leur balle et compléteront

leur ronde ce matin, puis la deuxième ronde sera disputée dans la même journée.

Trevino, un des favoris du championnat national qui sera disputé la semaine prochaine, a dû abandonner, lorsque handicapé par un nerf pincé dans le dos.

Rudolph qui a réussi 10 verts d'un seul coup roulé détient une avance d'un coup sur J.C. Snead, suivi par la recrue Tom Purtzer et Rex Caldwell avec des 68 et par Forrest Fezler, Mark Gayes et Gary Groh avec des 69.

Après des bogeys sur les quatre premières allées, Arnold Palmer a dû se ressaisir pour afficher un 74, soit le même total que Gary Player.

Par ordre du Haut-Commissariat

Enfin de l'ordre dans le karaté...

Dans une lettre datée du 17 mai 1976 et adressée à Monsieur Roger Laporte, président de Karaté populaire du Québec Inc., Paul Phaneuf, ministre responsable du haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, annonce sa décision de reconnaître, désormais, Karaté populaire du Québec en tant que régie dirigeante du karaté au Québec.

Cette décision clarifie, une fois pour toutes, la situation de cet art martial au Québec, puisque Karaté populaire du Québec, outre cette toute nouvelle reconnaissance du gouvernement québécois, possédait déjà la reconnaissance exclusive, pour la province de Québec, de la National Karate Association, seule association de karaté canadienne reconnue et subventionnée par Sports Canada et la Fédération canadienne du sport amateur, donc, par le gouvernement fédéral.

Rappelons que l'ancien organisme de régie du karaté au Québec était "Fédération du Québec de karaté" et avait un pied à terre à la Confédération des sports du Québec, et recevait subvention du haut-commissariat. Il devra démissionner pour faire place à la corporation de "Karaté populaire", qui devient le seul organisme de régie autorisé pour ce sport dans la province.

Rappelons que récemment, la Fédération du Québec de karaté avait été expulsée des Jeux du Québec, pour des raisons qui sont restées obscures.

Karaté populaire du Québec a reçu ses lettres patentes en 1972 et son importance, depuis sa création, ne cesse de s'accroître, tant sur le plan numérique que sur celui de l'enseignement. A l'heure actuelle, Karaté populaire du Québec enseigne dans plus de 10 cégeps et 5 universités.

Au niveau national, Karaté populaire est reconnue par la National Karate Association, régie dirigeante du karaté au Canada, tandis que sur le plan international, et ce, par l'entremise de la National Karate Association, Karaté populaire participe aux championnats de la World Union of Karate-do Organizations (W.U.K.O.) ainsi qu'à ceux de l'International Amateur Karate Federation (I.A.K.F.).

Suite au mandat de régie dirigeante que lui confie dorénavant le ministre Paul Phaneuf, Karaté populaire du Québec déclare dans son communiqué qu'elle entend promouvoir les intérêts du vrai karaté au Québec et protéger les droits des consommateurs.

sports

Les fiasches
à la King

Pour tous nos amis freaks qui rêvent de l'Amérique du Sud, une petite dépêche intégrale en provenance du Brésil:

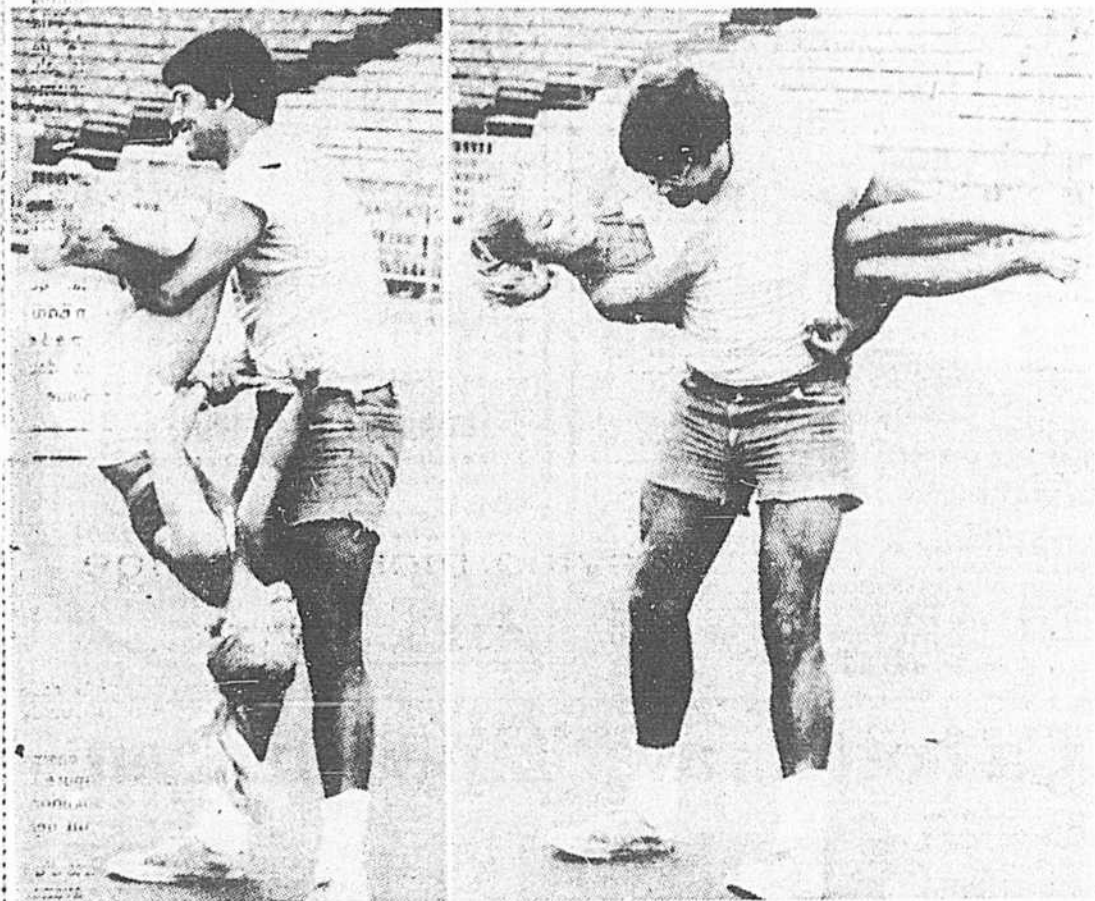
"Le chef de la police de Teresina, dans le Nord-Est du Brésil, a ordonné la mise en détention préventive de toute l'équipe locale des Tirandes.

"Les joueurs avaient lynché à mort, à coups de pieds et de poings, un client de night-club. Celui-ci avait blessé par balles de revolver un des footballeurs qui avait frappé une prostituée.

"L'équipe qui faisait une naissance, est soutenue financièrement par la police locale." Tout y est. On voudrait exagérer et l'on ne pourrait pas.

Mon petit doigt me dit que le Vénézuélien Luis Esteban l'emportera contre l'Italien Franco Udella dans son combat pour le championnat mondial des poids mouches.

Et que dire de Ray White, jeune basketteur de l'Université du Mississippi, coupable d'un vol de \$250 dans une banque lors d'une tournée de son équipe en Australie? Que dire sinon que le sport mène à tout, y compris à la banque?



Les Argonautes de Toronto font présentement l'essai de jeunes majorettes pour agrementer leurs matches, et nous en profitons pour implorer les mères de famille afin qu'elles réfléchissent avant de pousser leurs fillettes à de tels emplois. Est-ce que votre fille serait vraiment heureuse dans les bras d'un énorme secondeur de ligne ou bloqueur offensif? Ne laissez surtout pas votre fille répondre à la question.

Tournoi mondial
Au moins
un match
à Québec

QUÉBEC (PC) — La ville de Québec sera l'hôte d'au moins un match de la série Coupe-Canada en septembre.

Le président de l'Association des joueurs de la Ligue nationale, Alan Eagleson, a confirmé jeudi qu'une des trois parties au programme pour le 11 septembre serait présentée à Québec.

Aucune décision n'a toutefois été prise en ce qui concerne le choix des équipes qui s'affronteront dans la capitale provinciale.

Eagleson a, d'autre part, indiqué que les négociations se poursuivaient en vue de la présentation d'une ou deux autres parties de ce tournoi à Québec, précisant qu'il serait en mesure d'en dire plus long d'ici deux à trois semaines.

LES SEALS
EN ATTENTE

Le propriétaire des Golden Seals de la Californie, Mel Swig, a rencontré hier à San Jose, en Californie, des bailleurs de fonds éventuels qui pourraient contribuer au maintien du club de la Ligue nationale de hockey dans la région de la Baie de San Francisco.

Swig, qui tente de trouver des personnes susceptibles de lui fournir deux ou trois millions de dollars pour un tiers des actions du club, désire obtenir des autorités municipales de San Jose l'assurance qu'elles érigeront un stade d'au moins 16,000 sièges et la garantie que les Golden Seals pourront y évoluer.

Duel Foglia-Lauzières à Saint-Gabriel-de-Brandon

Ô les club sandwiches d'Edmonton!

Les Tigers de Détroit ont échangé Gary Sutherland, un ex-Expo, aux Brewers de Milwaukee. "Quand on a connu les Coco Laboy, les Rodger Brulotte, les Fernand La pierre et tous les autres grands du monde du baseball, plus rien n'a d'importance," a été le seul commentaire de Sutherland.

Un marathon de 11 milles autour du Lac Maskinongé aura lieu dimanche prochain à Saint-Gabriel-de-Brandon et monsieur Martial Lauzière, âgé de 77 ans, sera parmi les concurrents. Pierre Foglia, lui-même âgé de 58 ans, a l'intention de défier M. Lauzière et les deux vieillards se livreront un combat démoniaque, aux dires de notre fougueux confrère. Les autres intéressés peuvent contacter Pierre Hénault à 581-0319.

Football: Les Lions de Vancouver veulent bien de Jim Stillwagon, ancien Argonaut de Toronto, mais le vieux Jim ne veut rien entendre des Lions. A suivre.

Dick Dupuis, lui, retournera avec les Eskimos d'Edmonton, malgré les rumeurs de retraite. "Revoir Edmonton, a-t-il déclaré, ses couchers de soleil pathétiques, ses crépuscules crépes,

ses club-sandwichs à la mayonnaise, tout ça me supplie de revenir..."

Les Tiger Cats ont engagé Bruce Hill et Mike Fanuzzi, deux joueurs de quart de collèges américains.

Joe Bryant des 76ers de Philadelphie a été arrêté hier pour possession de cocaïne et autres drogues. Pour sa défense, Bryant a cité un vieux proverbe indien qui dit: "Vaut mieux ne plus jouer au football que de vivre sans hache." On est Indien ou on ne l'est pas.

John Riggins, un porteur de ballon agent libre, a signé un contrat avec les Red Skins de Washington. "I'm very happy," a déclaré Riggins, un original.

Al Phonsuf, un ex-Alouette, a annoncé une sieste retraite lorsqu'il a quitté hier le camp d'entraînement des Argonauts de Toronto.

Gene Labell, cascadeur de Hollywood, ex-champion des Etats-Unis de judo, sera l'arbitre du combat qui opposera Muhamed Ali au lutteur japonais Antonio Inoki.

Gilles Meloche, gardien de but des Golden Seals de la Californie, a signé un contrat de sept ans avec cette

équipe. D'après son agent... Meloche serait maintenant l'un des gardiens de buts les mieux payés de la ligue Nationale.

Nouvelles olympiques: Hockey sur gazon: Pays-Bas 3, Canada 1, à Rotterdam.

Les Nations-Unies s'en prennent à la politique d'Apartheid, une fois de plus.

Quatre membres de l'équipe des Etats-Unis de basket ball ont décidé de ne pas signer de contrats professionnels à la fin des Jeux olympiques. Il s'agit de Mitch Kupchak, Scott May, Quinn Buckner et Adrian Dantley. De toute façon, les bonhommes étaient bannis de l'équipe s'ils signaient de tels contrats.

Le hurdler américain, Charles Foster, auteur du meilleur temps de l'année aux 110 mètres haies et grand rival de l'Espoir français Guy Drut, s'est blessé légèrement au genou hier à Los Angeles. Il semble que la blessure ne compromettra pas sa participation aux Jeux O.

Handball féminin en Pologne: Pologne 20, Canada 13.

Hélène Tetreault y est allée de cinq buts.

A Sofia, dans un tournoi de volleyball masculin: Tchecoslovaquie 3, Canada 0. Les résultats des matches: 15-9, 15-6 et 15-9.

Brook Park, des Bruins de Boston, et Bob Klein, des Rams de Los Angeles, ont battu Lynn Swann de Los Angeles dans un tournoi de tennis à Las Vegas. Swann et Cappelletti avaient auparavant éliminé Hank Greenberg, membre du Temple de la Renommée du baseball, et Dwight Stones, champion mondial de saut en hauteur.

Au tournoi de golf des professionnels du Canada à Ashburn, Ian Davidson de Sarnia a pris la première place avec un score de 433, soit un coup au-dessus de la normale.

Carlo Blanchard de Joliette et John Cernak de Saint-Lambert ont pris les quatrième et douzième places respectivement.

Les Toros de Toronto deviendraient les Bulls de Birmingham selon John Bassett, propriétaire de l'équipe. "Nous ne considérons pas d'autres villes pour le moment."

Lee Trevino a un nerf coincé quelque part dans le dos et pourrait bien retirer son nom du tournoi Kemper.

Au tour de Suisse, le Belge Freddie Martens a remporté la première étape grâce à un sprint de derniers mètres. Le Hollandais Theo Smit a pris la deuxième place.

A l'omnium des Etats-Unis de ping-pong, la deuxième équipe canadienne a défait celle du Mexique 3-0.

"Comment peuvent-ils me faire ça, dans une société démocratique?" a demandé Rocky Colavito à Dieu à la suite de sa suspension de trois matches dans la ligue Américaine de baseball. Dieu, comme c'est son habitude, n'a répondu.

mordu six fois la poussière avant de tomber sous les coups de butoir de son adversaire.

"Je désire prouver que je suis meilleur que ce que je n'étais en Jamaïque. J'ai été frappé et blessé, mais cela est du passé. Ce n'était pas Joe Frazier, c'était le Joe Frazier d'une seule nuit."

"Il y avait des raisons pour que cela se passe de la sorte à Kingston. Les choses ne tournent pas rond," a affirmé de manière un peu sibylline Eddie Futch, l'actuel entraîneur du poids lourd de Philadelphie.

De nombreux observateurs avaient souligné à l'époque que Frazier n'était pas encore remis de son match gagné en 1971 contre Mohamed Ali. On se souvient qu'il avait payé sa victoire en 15 rounds épuisants par une hémorragie cérébrale.

Frazier a démenti jeudi toutes ces vieilles rumeurs: "J'étais fatigué, tout simplement fatigué", a-t-il dit.

Futch est persuadé que son poulain peut retourner la situation, mardi prochain, au Nassau Coliseum d'Uniondale, près de New York, comme Joe Louis dans son match-revanche contre Max Schmeling, comme Floyd Patterson dans son deuxième match contre Johansson.

Frazier s'est entraîné dur. Il a croisé les gants pendant plus de 200 rounds. Il approche de son poids idéal pour ce match fixé à 215 livres par Futch.

"Si je ne pensais pas que Joe a une chance, je n'aurais pas accepté le combat", a souligné Futch.

"Ce qu'il faudra faire dans ce match particulier, je le ferai, a promis Frazier, et les gens verront qu'outre frapper, je sais aussi boxer."

Poulin aux courses

La p'tite histoire
des dix vainqueurs

ROD HAISDAN, favori de la première, occupait le troisième rang au quart avant de prendre les choses en main en 1.033 à la demie. Un deuxième tour en 1.041 s'avérait suffisant pour repousser Foster Child et All Ivy. Son 2.074 ne brisait rien mais permettait au public de débiter la soirée sur le bon pied. Ils étaient 5029 pour un mutuel total de \$529,260. Evidemment, c'est moins bon qu'à Blue Bonnets, mais ça fait drôlement du bien de changer de décor.

DUTCH CHARM (2) le protégé de Jean-Paul Gagnon ne s'est mouillé que dans la ligne droite, se faulant entre Flore Lane et Goshen, sur les derniers mètres. Jacques Bruyère n'a rien prouvé d'intelligent aux guides de Goshen en poussant ce dernier à l'extérieur tôt dans le mille. En plus de laisser la balance du mille en deuxième chemin, le duo a annihilé les chances de Flore Lane, le favori écreme qui tentait une victoire de fil en fil de la septième position. Doublet (3-2) de \$65.80.

PETE SIDNEY, du fil en fil décisif à l'aide des fractions suivantes: 31.3, rien d'épuisant, 1.034 à la demie, la pause qui rafraîchit, 1.351 au poteau du trois quarts en solitaire et 2.06 au fil avec une certaine réserve. Détail intéressant, Pete Sidney a pris le départ favori même s'il affrontait Cookie Mir le cheval qui venait de le ridiculiser. Hier, ce cher Cookie n'a pu faire mieux que quatrième dans un mille qu'il faut toutefois qualifier de sévère.

LORD SALABERRY, tout comme Dutch Charm dans la deuxième, le seigneur Salaberry n'a fait qu'exploiter la folie de deux entées, Shadydale Deladio et Deas Cailin en l'occurrence. Les deux têtes folles guidées par Deguisé et Samson, du monde pourtant intelligent en temps ordinaire, se sont engouffrées du départ jusqu'à l'entrée avec le résultat qu'elles ont manqué d'essence. EVIDEMMENT! Heureusement pour le grand nombre, Salaberry, le bénéficiaire, était favori pour un billet de \$4.10. Mais les bouffons qui lui ont involontairement ouvert les portes du cercle ont montré une

forme supérieure. Les prochaines courses le prouveront.

HIGHVIEW CHARGER, il fallait s'y attendre, cet ambleur a pris l'initiative des premières folies. Mais comment être certain qu'il tiendrait le coup? En plus de monter de classe, il devait surmonter une absence de trois semaines. Pour faire une histoire courte, billet de \$7.70.

ROD AYRES, les bons chevaux ont brisé leur allure, ce qui expliquait sa présence dans le cercle en 2.064. Comme quoi la chance l'a favorisé, son dernier quart en 32.4 ne se serait jamais avéré assez rapide si Sanford Hanover n'avait perdu contrôle de ses pédales. Mais tout ça (\$17.40) fait partie intégrante des courses.

WAIIATA, en voilà certes un qui a trimé dur pour se retrouver devant le photographe Maurice Chm-pagne. Blanchi à ses quatre premières sorties de l'année, Waiata n'a pas craint d'emprunter le troisième chemin du côté des écuries. Le favori Threat peut marcher la tête haute malgré sa troisième place au fil. Il ne tirera pas toujours la huitième position.

CANBY WINN, cette jument a passé louche gravit sans faire de bruit le dur escabeau de la respectabilité. Triomphe décisif en 2.04 à la faveur d'une heureuse sortie dans l'autre droit. Les favoris Logan Gypsy et Niagara Cougar ont tout simplement été LAMENTABLES.

SAUL EXPRESS, ce cheval devait baisser de classe pour renouer avec le cercle. Son proprio Larry DiBernardo l'a donc sagement inscrit dans une course à réclamer (\$25,000), geste qu'il ne regrette sûrement pas. Saul Express a joggé en 2.05.1 pour un chèque de \$27.50. La crème sur le gâteau, il n'a pas été réclame.

FLY AWAY BUTLER, son père Adios Butler détient toujours le record du mille le plus rapide jamais amblé au Parc Richelieu (1.58.1). Hier, le fils n'a fait que 2.07 comme favori, mais a tout de même impressionné en améliorant son ancienne marque de cinq secondes et deux cinquièmes.

Gilles POULIN

La traversée de l'Atlantique

Plusieurs voiliers
perdus dans la brume!

PLYMOUTH (UPI) — Le mauvais temps a provoqué plusieurs abandons parmi les concurrents de la course transatlantique en solitaire et notamment ceux de deux français, Marc Linski et Guy Cornou.

Le premier a indiqué jeudi matin qu'en raison d'avaries sur son bateau, "Objectif Sud", il était obligé de faire demi-tour et de se diriger sur Brest. Quant à Guy Cornou, souffrant d'une hernie discale, il a été secouru par la corvette française "Le Fringant", qui l'a reconduit à terre, à Falmouth, tandis qu'un officier et deux marins ramenaient son voilier "Kervillor". Guy Cornou, qui se trouvait au large des côtes irlandaises quand il a demandé de l'aide, va prochainement regagner la France. Un troisième concurrent, le Néerlandais Kees Roemers, sur "Bollemaat IV", a également fait demi-tour

et a gagné Falmouth. Son compatriote André De Jong a dû lui aussi abandonner après la rupture de son gouvernail automatique à 210 milles au large des côtes françaises.

En outre, on est sans nouvelle d'un autre Français, Bernard Pallard, qui a envoyé un message radio mercredi disant que son voilier, "Petit Bateau", risquait de dématéer en raison du mauvais temps. Le dernier point qu'il a communiqué le situait à quelque 240 milles au sud-ouest de l'Irlande.

Quant à "Club Méditerranée", ce quatre-mâts de 72 mètres barre par Alain Colas et que d'aucuns ont pu traiter de véritable "monstre", le dernier point communiqué — à 6 heures 30 jeudi matin — le situait à 700 milles à l'Ouest des îles Scilly. Il'aurait ainsi parcouru 150 milles en 16 heures et demi.

Un autre combat du siècle mardi à New York

Frazier a soigneusement préparé
sa revanche sur George Foreman...

PHILADELPHIE (AFP) — Il a sept voitures dans son garage dont trois Cadillac et une Rolls. Sa fortune est estimée à \$25 millions. Il a une femme et cinq enfants, mais Joe Frazier, ancien champion du monde des poids lourds, ne pense pas encore, à 32 ans, à quitter le ring.

"J'aime trop la boxe. Même si je perds contre Foreman, il n'est pas dit que j'abandonne", a déclaré Smoking Joe, cinq jours avant son match-revanche contre George Foreman.

Le colosse texan l'avait dépossédé de son titre mondial, le 22 juin 1973, à Kingston. Humilié, Frazier avait

Tour d'ITALIE

Gimondi espère encore

TERME DI COMANO (Italie), Reuter — Le Belge Johan de Muynck a conservé son maillot rose jeudi dans la 20e étape du tour d'Italie cycliste qu'a remportée le jeune Italien Lucano Conati.

De Muynck possède 25 secondes d'avance sur l'Italien Felice Gimondi, à deux jours de la fin du GIRO. Mais pour la Belgique cette étape des dolomites a été une triste journée: Roger De Vlaeminck a abandonné et Eddy Merckx est pratiquement hors de course.

Essais olympiques de voile

Les meneurs prudents!

KINGSTON, Ontario (PC) — Seulement deux des meneurs, soit Allan Leibel et Paul Clifford, ont remporté des courses hier aux essais pré-olympiques de l'équipe canadienne de voile.

Les quatre autres meneurs ont protégé leurs places en terminant parmi les premiers dans leurs épreuves

respectives.

Leibel, un avocat torontois qui avait représenté le Canada à Kiel en 1972, a remporté une deuxième victoire en quatre courses dans la classe Tempest. Il mène présentement dans cette catégorie avec 6.0 points devant un autre Torontois, David Johnson.

Les Flyers:
procès en
septembre

TORONTO — Trois joueurs des Flyers de Philadelphie, qui comparaissent hier devant un tribunal de Toronto, devront se présenter de nouveau le 7 septembre à leur enquête préliminaire.

Ils devront répondre à une série d'accusations portées contre eux à la suite des incidents de la rencontre du 16 avril entre les Flyers et les Maple Leafs de Toronto.

Le défenseur Joe Watson est accusé d'avoir attaqué un policier avec une arme offensive, en l'occurrence, un bâton de hockey. Le joueur d'avant Don Saleski est accusé de voies de fait et de possession d'une arme offensive, également un bâton de hockey.

Le joueur d'avant Mel Bridgman est accusé de voies de fait ayant entraîné des blessures corporelles.

Boycottage
des Jeux
inévitables?

AUCKLAND (Nouvelle-Zélande) — Le premier ministre néo-zélandais Robert Muldoon a exprimé l'avis que les ingérences politiques dans le déroulement des Jeux olympiques risquaient d'en compromettre l'existence, du moins dans leur forme actuelle.

Il a ajouté que si un certain boycottage se produisait aux Jeux de Montréal, à l'appel de plusieurs pays africains, les Jeux de 1980 à Moscou pourraient en subir les répercussions et présenter un tout autre visage.

Il a rappelé que son gouvernement avait maintes fois déclaré qu'il était tout à fait opposé à la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud mais aussi qu'il se refusait absolument à intervenir dans les affaires des fédérations sportives du pays.

Il a terminé en disant que la délégation néo-zélandaise serait présente à Montréal avec l'espoir de râler de nombreuses médailles.

résultats SPORTIFS

baseball

LIGUE NATIONALE

(DIVISION EST)

G	P	Moy. Diff.
Philadelphie	36	15.708
Pittsburgh	29	25.537 8½
New York	27	31.465 12½
Chicago	23	31.426 14½
St-Louis	23	31.426 14½
Montreal	19	29.396 15½

(DIVISION OUEST)

G	P	Moy. Diff.
Cincinnati	35	20.636
Los Angeles	32	25.561 4
San Diego	29	24.547 5
Houston	29	29.500 7½
Atlanta	22	31.415 12
S. Francisco	22	35.386 14

HIER

Chicago 7, Atlanta 6
 Montréal 6, S. Francisco 5
 Cincinnati 6, Pittsburgh 1
 New York 6, San Diego 0
 Philadél. 10, L. Angeles 6

AUJOURD'HUI

Houston à Chicago 2:30
 Cosgrove 2-3 vs Bonham 4-3
 Pittsburgh à Atlanta 7:35
 Candelaria 4-4 vs Muret 2-1
 St. Louis à Cincinnati 8:05
 Denny 2-4 vs Zehrly 5-1
 Philadelphie à S. Diego 10:00
 Kaat 4-2 vs Foster 1-2
 Montréal à L. Angeles 10:30
 Kirby 0-4 vs Sutton 5-6
 N. York à S. Francisco 11:05
 Kosman 6-3 vs Montefusco 6-6

DEMAIN

Houston à Chicago
 N. York à S. Francisco
 Pittsburgh à Atlanta
 (Soir)
 St. Louis à Cincinnati
 (Soir)
 Philadelphie à S. Diego
 (Soir)
 Montréal à L. Angeles
 (Soir)

EXPOS

Unité, cc.
 Koenig, cd.
 Polu, cc.
 Thornton, lb.
 Parrish, lb.
 Jorgensen, lb.
 Mackinn, lb.
 Fries, lb.
 Foote, lb.
 Carrithers, lb.
 Murray, lb.

TOTAUX

AB	P	CS	PP
32	4	7	4

EXPOS

Unité, cc.
 Koenig, cd.
 Polu, cc.
 Thornton, lb.
 Parrish, lb.
 Jorgensen, lb.
 Mackinn, lb.
 Fries, lb.
 Foote, lb.
 Carrithers, lb.
 Murray, lb.

TOTAUX

AB	P	CS	PP
32	4	7	4

ATLANTA & CHICAGO 7

AB	P	CS	PP
32	4	7	4

TOTAUX

AB	P	CS	PP
32	4	7	4

ATLANTA

AB	P	CS	PP
32	4	7	4

CHICAGO

AB	P	CS	PP
32	4	7	4

CINCINNATI & PITTSBURGH 1

AB	P	CS	PP
32	4	7	4

NEW YORK & SAN DIEGO

AB	P	CS	PP
32	4	7	4

NEW YORK

AB	P	CS	PP
32	4	7	4

SAN DIEGO

AB	P	CS	PP
32	4	7	4

TOTAUX

AB	P	CS	PP
32	4	7	4

RESULTATS A RICHELIEU

AB	P	CS	PP
32	4	7	4

PREMIERE COURSE, TROT — BOURSE: \$2,500.

D.	1/4	1/2	3/4	Fin
Red Martin	3	2	1	1

DEUXIEME COURSE, AMBLE — BOURSE: \$2,200.

D.	1/4	1/2	3/4	Fin
Butch Charm	2	3	2	1

TROISIEME COURSE, TROT — BOURSE: \$4,700.

D.	1/4	1/2	3/4	Fin
Pete Sidney	2	1	1	1

QUATRIEME COURSE, AMBLE — BOURSE: \$2,300.

D.	1/4	1/2	3/4	Fin
Lord Salubary	3	4	3	3

CINQUIEME COURSE, AMBLE — BOURSE: \$2,800.

D.	1/4	1/2	3/4	Fin
Highway Charger	2	2	1	1

SIXIEME COURSE, TROT — BOURSE: \$4,200.

D.	1/4	1/2	3/4	Fin
Red Martin	3	2	1	1

SEPTIEME COURSE, AMBLE — BOURSE: \$2,100.

D.	1/4	1/2	3/4	Fin
Butch Charm	2	3	2	1

HUITIEME COURSE, TROT — BOURSE: \$2,300.

D.	1/4	1/2	3/4	Fin
Pete Sidney	2	1	1	1

NEUVIEME COURSE, TROT — BOURSE: \$5,500.

D.	1/4	1/2	3/4	Fin
Lord Salubary	3	4	3	3

DIXIEME COURSE, AMBLE — BOURSE: \$2,000.

D.	1/4	1/2	3/4	Fin
Highway Charger	2	2	1	1

LES CHOIX DE GILLES POULIN

1—DEAN LOBEL (1) Dulcimer (2) Count Luigi (6).
 2—CHIEF K SUN (3) Volo Mir (4) Ranganui (8).
 3—SPEED CHAMP (3) Garma Haughty (6) Some Nevele (1).
 4—AL HANOVER (5) Blazer Billy (4) Top Bars (7).
 5—TRACER TIME (1) Avon Gabelle (8) Victory Knox (6).
 6—THE MISSIONARY (3) Corn Maid (2) Our Boot (5).
 7—DUANES JANE (6) Shout (1) Countess Kate (8).
 8—ROYAL PROM (5) Pec (1) Quick Goldie (4).
 9—BURKE (6) Alette (1) Lincolns Squaw (4).
 10—THUNDEROUS (2) True Tom (3) Koken (1).
 Premiers choix gagnants d'hier: Rod Haisdan (\$4), Highview Charger (\$7.70), 6-20, 30 pour cent. Autres choix: Les deux exacts: 2-8, \$58.70 et 5-6, \$7.90.

CLUB DE TENNIS INTERIEUR RECREATHEQUE

Prix spéciaux pour la saison d'été
PASSE ESTIVALE
 Seulement \$50 (du 1er juin au 12 septembre 1976)
 Sans limite de temps ni de lieux horaires
 (excepté de 7 h. p.m. à 11 h. p.m., du lundi au vendredi)
 Cédule d'été
 Abonnement Adultes \$15
 Juniors (moins de 18 ans) \$10
 Lundi au ven. 9 h. a.m. à 11 h. p.m.
 Samedi 10 h. a.m. à 4 h. p.m.
 Dimanche FERMÉ
 • entièrement climatisé
 • douche
 • bain sauna
DÉTACHEZ ET ECONOMISEZ
ABONNEMENT GRATUIT
 Sur présentation de ce coupon avec l'achat d'une passe estivale
 Pour de plus amples renseignements composez 688-2541
LA RECREATHEQUE
 900, boul. Labelle
 Chomedey, Laval

courses

PREMIERE COURSE

D.	1/4	1/2	3/4	Fin
7 Nolee	3	4	3	3

DEUXIEME COURSE

D.	1/4	1/2	3/4	Fin
3 Chiet K. Sun	3	4	3	3

TROISIEME COURSE

D.	1/4	1/2	3/4	Fin
3 Speed Champ	3	4	3	3

QUATRIEME COURSE

D.	1/4	1/2	3/4	Fin
3 Al. Hanover	3	4	3	3

CINQUIEME COURSE

D.	1/4	1/2	3/4	Fin
2 Ace Cade	3	4	3	3

SIXIEME COURSE

D.	1/4	1/2	3/4	Fin
2 Corn Maid	3	4	3	3

SEPTIEME COURSE

D.	1/4	1/2	3/4	Fin
3 Winnie Song	3	4	3	3

HUITIEME COURSE

D.	1/4	1/2	3/4	Fin
4 Quick Goldie	3	4	3	3

NEUVIEME COURSE

D.	1/4	1/2	3/4	Fin
3 Etesmar	3	4	3	3

DIXIEME COURSE

D.	1/4	1/2	3/4	Fin
3 Thunderous	3	4	3	3

WHITE SAIL

Le rhum blanc léger de bonne compagnie.
 White Sail est un rhum coupé tout spécialement pour répondre au goût du jour.
 Et le fait qu'il est reconnu comme le meilleur des rhums blancs dans la plupart des tests, le prouve.
 Un produit Thomas Adams Distillers Ltd. ... Notre premier souci, c'est la qualité.

Pour la fête des pères... offrez-lui une tronçonneuse **HOMELITE**...il recevra l'étui portatif **GRATIS!**

Super 2
 Tronçonneuse à double gâchette, 20% plus puissante! Modèle pratique pour le bricoleur. Demarreur à tirette de luxe, guidon coussiné de caoutchouc. Graisseur de chaîne automatique, guide-chaîne à pignon de 14", chaîne chromée. Achetez maintenant... et obtenez l'étui portatif **GRATIS!**
 Prix de détail suggéré \$168.90*
 Jusqu'au 30 juin 1976 SEULEMENT \$154.95
 *lame de 14"

XL-2
 La tronçonneuse Homelite qui a transformé l'industrie. Idéale pour le bûcheron de fin de semaine grâce à son système de commande à double gâchette facile à manipuler. Gâchette à l'avant pour les angles compliqués. Gâchette à l'arrière pour permettre une prise plus solide à deux mains. Achetez maintenant... et obtenez l'étui portatif **GRATIS!**
 Prix de détail suggéré \$144.95*
 Jusqu'au 30 juin 1976 SEULEMENT \$134.95
 *lame de 12"

(Chez les marchands participants) Ces tronçonneuses peuvent se vendre à des prix plus bas

HOMELITE-TERRY
 La seule tronçonneuse fabriquée au Québec
 Homelite-Terry Division de Textron Canada Limitée

AT RENT-A-TOOL INC. 5204, boul. Décarie 487-2616	CENTRE DE LOCATION PYRAMIDE 172, boul. St-Jean-Baptiste Châteauguay, Québec 691-5231	ALBERT DYOTTE INC. 7348, ST-HUBERT MONTREAL 273-8301
EQUIPEMENT McCANN LTÉE 12275, Côte-de-Liesse, DORVAL 636-6344	FECTEAU & FILS LIMITÉE 7845, boul. St-Laurent 271-1050	HALL'S EQUIPMENT LTD. 1275 BOUL PITTFIELD MONTREAL 336-8110
LOYOLA SCHMIDT LTÉE 243, boul. Harwood DORION 455-5641	CENTRE DE LOCATION DU QUÉBEC 6025, PONT-GRAVE 331-9951 MONTREAL coin Laurentien et de Salaberry	LES EQUIPEMENTS ABC INC. 1362, boul. Taschereau Ville Lemoyne 672-9633
PAUL LAVIGNE AUTOMOTIVE INC. 3087, des Ormeaux Montréal 351-6004	RÉAL MOTO INC. 500, rue Victoria LACHINE 634-4161	WESTBURNE 4590, HENRI-BOURASSA ST-LAURENT 332-5331
VAL ROYAL LASALLE 14 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR 353-8760	CENTRE DE LOCATION DICKIE MOORE 560, Montée de Liesse Saint-Laurent 739-4791	

Chacun pour soi et **WHITE SAIL** pour tous

A la santé de mon Rhuméo

WOW! Quel punch!

J'aime la pêche avec **WHITE SAIL**

Moi, je l'adore.

Permission de monter à bord du p'tit bateau

Qui veut jouer au Rhummy 500?

Sacrebleu! **WHITE SAIL** ça s'prend avec tout!

J'descends chercher de la glace

WOODS WHITE SAIL White Rum

Pour obtenir les recettes White Sail, écrivez à: Recettes White Sail, Dept. NSP, C.P. 636 Succursale A, Montréal H3C 2S1

WHITE SAIL
 Le rhum blanc léger de bonne compagnie.
 White Sail est un rhum coupé tout spécialement pour répondre au goût du jour.
 Et le fait qu'il est reconnu comme le meilleur des rhums blancs dans la plupart des tests, le prouve.
 Un produit Thomas Adams Distillers Ltd. ... Notre premier souci, c'est la qualité.

baseball

PHILADELPHIE 10, LOS ANGELES 6

PHILADELPHIE	AB	P	CS	PP
Cash, 2d	5	2	1	1
Almon, 1b	4	0	0	0
Schmidt, 3b	4	0	0	0
Almon, 1b	4	0	0	0
Almon, 1b	4	0	0	0
Almon, 1b	4	0	0	0
Almon, 1b	4	0	0	0
Almon, 1b	4	0	0	0
Almon, 1b	4	0	0	0
Almon, 1b	4	0	0	0

TOTAUX 49 10 17 10

LOS ANGELES 49 10 17 10

Lynch, 2d

Buckner, 1b

Garvey, 3b

Cey, 2b

Ferguson, 1b

Simpson, 3b

Gandy, 1b

Yeager, 1b

Russell, 1b

Rosa, 1b

Marshall, 1b

Hough, 1b

Walton, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Goossens, 1b

Boston	23	26	.469	6 1/2
Baltimore	24	28	.462	7
Cleveland	23	27	.460	7
Detroit	22	28	.440	8
Milwaukee	19	28	.404	9 1/2

OUEST

Kansas C.	33	19	.635	—
Texas	30	20	.600	2
Chicago	27	22	.551	4 1/2
Minnesota	26	25	.510	6 1/2
Oakland	26	29	.473	8 1/2
Californie	23	34	.404	12 1/2

HIER

Chicago 12, Milwaukee 5
Oakland 8, Boston 5
Californie 2, New York 0
Kansas C. 7, Baltimore 0

AUJOURD'HUI

Chicago à Cleveland 7:30
Vuckovich 4-1 vs Brown 5-2
Texas à New York 8:00
Byllevan 4-6 vs Figueroa 6-4
Baltimore à Kansas City 8:30
Cuellar 2-6 vs Bird 6-1
Oakland à Milwaukee 8:30
Blue 6-5 vs Colborn 2-7
Californie à Detroit 9:00
Ryan 4-7 vs Fidyrych 3-1
Boston à Minnesota 9:00
Pole 2-3 vs Singer 5-1

DEMAIN

Chicago à Cleveland
Californie à Detroit
Baltimore à Kansas City
Boston à Minnesota
Texas à New York, soir
Oakland à Milwaukee, soir

CALIFORNIE 2, NEW YORK 0

CALIFORNIE	AB	P	CS	PP
Bonds, 2d	3	1	0	0
Remy, 2b	3	1	0	0
Jackson, 3b	4	0	0	0
Davis, 1b	4	0	0	0
Bachle, 1b	4	0	0	0
Tran, 1b	4	0	0	0
Torres, 1b	4	0	0	0
Stanton, 1b	4	0	0	0
Chalk, 1b	4	0	0	0
Etchebarren, 1b	4	0	0	0

TOTAUX 39 2 6 2

NEW YORK	AB	P	CS	PP
Rivers, 1b	4	0	0	0
White, 2b	4	0	0	0
Munson, 3b	4	0	0	0
Dempsey, 1b	4	0	0	0
Chambliss, 1b	4	0	0	0
Piniella, 1b	4	0	0	0
Nietlis, 1b	4	0	0	0
White, 1b	4	0	0	0
Randolph, 2b	4	0	0	0
Stanley, 1b	4	0	0	0
Almon, 1b	4	0	0	0
Mason, 1b	4	0	0	0

TOTAUX 39 2 6 2

OAKLAND 8, BOSTON 5

OAKLAND	AB	P	CS	PP
North, 1b	4	0	0	0
Campaneris, 1b	4	0	0	0
Bayler, 1b	4	0	0	0
Rudi, 1b	4	0	0	0
Alexander, 1b	4	0	0	0
Bando, 1b	4	0	0	0
Tenace, 1b	4	0	0	0
Williams, 1b	4	0	0	0
Garner, 1b	4	0	0	0
Harvey, 1b	4	0	0	0
Washington, 1b	4	0	0	0
Hosley, 1b	4	0	0	0

TOTAUX 39 2 6 2

BOSTON 49 10 17 10

Cooper, 1b

Burleson, 1b

Lynn, 1b

Yastrzemski, 1b

Rice, 1b

Fisk, 1b

Evans, 1b

Dillard, 1b

Griffin, 1b

Merchant, 1b

TOTAUX 39 2 6 2

OAKLAND 49 10 17 10

Bahrson, 1b

Borfan, 1b

Lindblad, 1b

Lindblad, 1b

Fingers, 1b

Jenkins, 1b

Cleveland, 1b

Murphy, 1b

Willoughby, 1b

Bahrson, 1b

Borfan, 1b

Lindblad, 1b

Lindblad, 1b

Fingers, 1b

Jenkins, 1b

Cleveland, 1b

Murphy, 1b

Willoughby, 1b

Bahrson, 1b

Borfan, 1b

Lindblad, 1b

Lindblad, 1b

Fingers, 1b

Jenkins, 1b

Cleveland, 1b

Murphy, 1b

Willoughby, 1b

Bahrson, 1b

Borfan, 1b

Lindblad, 1b

Lindblad, 1b

Fingers, 1b

Jenkins, 1b

Cleveland, 1b

Murphy, 1b

Willoughby, 1b

Bahrson, 1b

Borfan, 1b

Lindblad, 1b

cyclisme

LE TOUR D'ITALIE, CLASSEMENT GENERAL

1. Johan de Muynck (Bel)	109 h. 17 m. 07 s.
2. Giomondi Felice (Ita)	109:17:32
3. Fausto Bertoglio (Ita)	109:17:39
4. Francesco Moser (Ita)	109:19:00
5. Gianbattista Baronchelli (Ita)	109:19:09
6. Wladimir Panizza (Ita)	109:19:59
7. Alfio Vandi (Ita)	109:21:26
8. Walter Ricconi (Ita)	109:24:47
9. Juan Pujol (Esp)	109:25:20
10. Eddy Merckx (Bel)	109:25:32

LE TOUR D'ITALIE, RESULTATS ETAPE

1. Luciano Conati, Italie, les 170 km en 5 heures, 13 m. 45 s., 38 sec., à la moyenne de 32,510 km-heure;
2. Enrico Guadrini, Italie, à une seconde;
3. Arnaldo Caverzasi, Italie, à 1 min., 58 sec.;
4. Francesco Moser, Italie;
5. Felice Gimondi, Italie;
6. Johan de Muynck, Belgique;
7. Giancarlo Santambrogio, Italie;
8. Alfio Vandi, Italie;
9. Fausto Bertoglio, Italie;
10. Walter Ricconi, Italie.

Personne ne plante des fleurs à l'intention des insectes!

Les fleurs, les arbres et les arbustes ont besoin d'aide pour résister victorieusement aux assauts des insectes. ORTHO est votre auxiliaire fidèle dans cette lutte. Insecticides, engrais et accessoires, ORTHO vous offre toute la gamme. Nous avons même préparé des livres qui vous donnent tous les conseils désirés pour votre jardin. Cette année, seconde Dame Nature, faites confiance à ORTHO.

ORTHOS ISOTOX®. arrosage systématique. Insecticide idéal pour le jardin d'ornementation: il détruit toute la gamme des insectes sur rosiers, fleurs, arbres et arbustes. Il agit rapidement et son action se poursuit durant 2 semaines. L'absorption systématique par le feuillage se transmet aux racines et il demeure efficace même en cas de pluie ou d'arrosages.



Pulvérisateur ORTHO pour gazon et jardins. Un accessoire de jardinage nouveau et pratique. Vous l'utiliserez avec engrais, herbicides, fongicides et insecticides. Contrôle du jet d'une simple pression du doigt.



Poudre ORTHO pour fleurs et rosiers. Insecticide combine, saupoudreuse rechargeable, détruit pucerons, altises, élimine taches noires et autres qui nuisent aux fleurs et rosiers.



Aérosol ORTHO pour fleurs et rosiers. Fongicide-insecticide parfait pour les petits jardins ou le traitement des plantes isolées.



ORTHOS La chance n'y est presque pour rien.

Ces marchands ORTHO seront heureux de vous conseiller au sujet des gazons et jardins.

ANJOU PÉPINIÈRE ANJOU 2000 Metropolitain E. HUBERT SIMPSON CO. L.TÉE Lus Galleries D'Anjou	KNOWLTON PÉPINIÈRE KNOWLTON LACHUTE A. PAULSEN & SONS 450 Henry	ROYALVALE FLOWER MART 5124 Macdonald ROBERT SIMPSON CO. L.TÉE 917 Ste Catherine D.
BEACONSFIELD SHERIDAN NURSERIES LTD. 201 Beauregard	LAVAL PÉPINIÈRE DUVERNEY 180, La Place St-Vincent de Paul QUINCAILLERIE PASCAL CO. L.TÉE Caretour Laval	PIERREFONDS PÉPINIÈRE CLEROUX & FRÈRES 13230 Boul. Gouin D. JARDINS DACCORD 4955 Boul. Des Sources
BROSSARD PÉPINIÈRE BROSSARD 8200 Boul. Taschereau 3-FLAC LANDSCAPING LTD. 4625 Grande Allée	W. H. PERRON & CIE L.TÉE 515, Boul. Labelle ROBERT SIMPSON CO. L.TÉE Caretour Laval	POINTE-CLAIRE F. COUSINEAU INC. 294 Lakeshore QUINCAILLERIE PASCAL CO. L.TÉE Centre D'Achats Fairview
CHAMBLY CHAMBLY HOME & GARDEN CHATEAUGUAY PÉPINIÈRE CHATEAUGUAY 12 Le Parloir	LESAGE GEO. LORRAIN PAYSAGISTE INC. 2820 Boul. Labelle MERCIER ROGER'S NURSERY 70 St-Jean-Baptiste	REPENTIGNY PÉPINIÈRE REPENTIGNY 937 Notre-Dame E. ROSEMERE DION FLEURISTE 483 Grande Côte
CÔTEAU-DU-LAC CENTRE DES JARDINS DEL ESTA	MONTREAL ALEX FLEURISTE L.TÉE 5665 Montclair CONTINENTAL NURSERY & LANDSCAPE INC.	ROSEMERE PÉPINIÈRE BEAUMONT L.TÉE ROXBORO PÉPINIÈRE PIERREFONDS 11409 Boul. Gouin D.
FORVAL JOURNAL GARDEN SUPPLIES EHR. 593 D'Anjou	QUINCAILLERIE PASCAL CO. L.TÉE Centre D'Achats Dorval DUVERNEY PÉPINIÈRE DUVERNEY 3120, Place St-François	ST-BRUNO LA FERME FLORALE INC. 2190 Boul. Laurier ST-LAMBERT SEMENCE SUPERIEURE INC. 2051 Victoria
GREENFIELD PARK QUINCAILLERIE PASCAL CO. L.TÉE 473 Boul. Taschereau	IBERVILLE PÉPINIÈRE TOM BROWN 54 Pépinière ILE PERROT PÉPINIÈRE CRAMER 1101 Boul. Gouin	ST-LAURENT PÉPINIÈRE COL 111 Levesque PÉPINIÈRE JASMIN L.TÉE 6305 Henri-Bourassa D.
KIRKLAND CENTRE JARDIN KIRKLAND 3009, Boul. St-Charles	QUINCAILLERIE PASCAL CO. L.TÉE 1494 Ste-Catherine D. QUINCAILLERIE PASCAL CO. L.TÉE 4833 Sherbrooke D.	PLANT SHED 1250 Beaulac SHERIDAN NURSERIES LTD. 650 Montée de Lisse

MISS SANITAS présente



SPÉCIAL CHLORE GRANULÉ 70%

sanitas

100 lbs ^{reg. 79.95} \$64.95

35 lbs ^{reg. 39.95} \$29.95

20 lbs ^{reg. 24.95} \$19.95

Demandez un livret d'entretien pour l'eau de votre piscine

ouvert tous les soirs lundi au vendredi de 9h à 21h

4000, boul. du Jardin, Orsainville (418) 628-3023 (3024)
820, place Trans-Canada, Longueuil (514) 527-8617
Mail Rock Forest: 2000, boul. Bourque (819) 569-9881
Beloeil: 708, boul. Laurier (514) 464-0553

PISCINES CITADELLE

Le spécialiste de la province

601 Hommes demandés 601 Hommes demandés 601 Hommes demandés 601 Hommes demandés 601 Hommes demandés 601 Hommes demandés 601 Hommes demandés 601 Hommes demandés 601 Hommes demandés



UN AVENIR SÛR, PROSPÈRE...

L'expansion de nos opérations à Mont-Wright et Fermont demande une augmentation appréciable de notre personnel et surtout dans les métiers suivants:

MÉCANICIENS INDUSTRIELS (MILLWRIGHT)

Expériences dans l'entretien et la réparation de moulins: convoyeurs, concasseur, alignement de moteurs, etc...

MÉCANICIENS D'ENTRETIEN

Expériences dans l'entretien et la réparation générale d'équipement industriel: pelles électriques, foreuses électriques, tracteurs, camions, etc...

ELECTRICIENS D'ENTRETIEN

Expériences dans l'entretien d'installations industrielles de haut voltage, circuits AC et DC, dépannage (trouble-shooting), lecture de plans, etc...

MÉCANICIENS DE MACHINES FIXES

Les candidats doivent posséder un certificat de Classe "2" de la province de Québec.

MÉCANICIENS DE MOTEURS DIESEL

Expériences dans l'entretien, la réparation et le remontage de moteurs d'équipement lourd Diesel, Caterpillar, Cummins, etc...

OPÉRATEURS DE PELLES ÉLECTRIQUES

Doivent avoir une expérience de 3 à 5 années sur des pelles de 5 verges et plus.

Les candidats intéressés doivent posséder quelques années d'expérience. Pour tous ces emplois, le salaire annuel varie entre \$18,000 et \$19,500 pour la semaine de 40 heures.

Les salaires ci-haut mentionnés incluent le boni de vie chère relié à l'indice des prix à la consommation du Canada et aussi un boni d'alignement de \$150 par mois pour personnes mariées et \$135 par mois pour personnes célibataires.

En plus, ces emplois sont accompagnés de bénéfices sociaux tels que: jusqu'à 4 semaines de vacances payées après 3 ans, fonds de pension, assurance-vie et maladie, assurance-salaire dont les primes sont entièrement défrayées par la compagnie.

Tous ces emplois offrent des opportunités d'avancement.

Un représentant de la Compagnie sera au:

CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

2085, rue Union, Montréal

TOUS LES LUNDI, MARDI ET MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE

Pour rendez-vous, S.V.P. communiquer avec votre

Centre de Main-d'Ouvre le plus près de chez vous ou

signalez (514) 283-4544, entre 9:00 a.m. et 4:30 p.m.

GARDIEN DE SÉCURITÉ

Une excellente compagnie recherche un homme d'âge moyen, âgé entre 35 et 60 ans, pour la position de gardien de sécurité. Le candidat doit être sérieux, responsable, avoir son permis provincial et être prêt à travailler en rotation.

Position permanente et la semaine comprend 48 heures. Le bilinguisme est un atout.

Excellent salaire de base de \$3.30 avec augmentation à \$3.65 après 3 mois ainsi qu'une prime de nuit de 30 cents.

Pour rendez-vous s'il vous plaît téléphonez au:

Bureau du personnel,

au: **276-6167**

DÉBOSSSEUR DEMANDÉ

Un important concessionnaire Chrysler est à la recherche d'un débosseleur expérimenté pour son département de peinture et de déboussage. Salaire intéressant. Bonnes conditions de travail. Bénéfices marginaux usuels. Pour rendez-vous appelez:

M. JEAN-LOUIS DEVOST À

389-8271

BABIN AUTOMOBILE LTÉE

10,660, rue Lajeunesse, Mtl.

Un important manufacturier de matelas requiert immédiatement.

ASSEMBLEURS DE MATELAS

REMBOURSEURS DE SOMMIERS-CAISSES

OPÉRATEURS "Tape-Edge"

OPÉRATEURS "Quilting"

COUPEURS DE TISSUS

POSEURS DE RESSORTS "Springler"

MANUTENTIONNEURS "General Handler"

Les candidats qualifiés peuvent appeler sans délai entre 8:30 a.m. et 4:30 p.m.

645-8721 poste 205 ou 246

ou se présenter

LES MEUBLES H. SINGER LTÉE

299, rue Marien, Montréal-Est

Nouveau concessionnaire en pleine croissance a un urgent besoin de personnel compétent dans le département de service:

UN GÉRANT DE SERVICE

avec quelques années d'expérience.

UN CONTRÔLEUR DE SERVICE

avec aussi de l'expérience dans ce domaine.

UN PRÉPOSÉ À LA GARANTIE

avec une notion de la garantie des compagnies américaines.

UN PRÉPOSÉ AUX PIÈCES

Nous vous offrons l'opportunité que vous attendiez peut-être depuis longtemps, une position permanente et très en vue, une participation aux profits, etc...

POUR RENDEZ-VOUS TELEPHONEZ À:

M. ROBERT DROUIN

DIRECTEUR GÉNÉRAL -

SERVICE - PIÈCES -

ATELIER DE DEBOSSÉLAGE.



2525 BOUL. LAURENTIN BLVD., ST. LAURENT, QUE. H4R 1K5

TEL. 334-2022

TECHNICIEN EN RÉFRIGÉRATION

Les Services d'un technicien en réfrigération sont présentement requis pour notre département de maintenance.

FONCTIONS:

Responsable de l'élaboration des plans, de l'installation, l'ajustement, la réparation et la modification de tous appareils frigorifiques.

QUALIFICATIONS:

Le candidat doit détenir un certificat de mécanicien de machines fixes de la catégorie d'appareils frigorifiques de préférence de classe B. Posséder également une expérience de travail sur les appareils de chauffage serait un avantage.

AVANTAGES:

Emploi permanent, salaire et bénéfices marginaux attrayants. Les candidats intéressés au poste ci-haut mentionné pourront faire parvenir leur curriculum vitae ou s'adresser au:

SERVICE DU PERSONNEL

LA BELLE FERMIÈRE

5500, CÔTE-DE-LIESSE

MONTREAL, P.Q.

ACKLANDS LTÉE GÉRANT DES VENTES

LA COMPAGNIE: Importante maison canadienne de distribution de pièces de rechange, d'accessoires automobiles et industriels.

LE POSTE: Voir au bon fonctionnement du département des ventes en général. Préparation et contrôle des promotions pour les 15 succursales du Québec.

LE CANDIDAT: Doit être bilingue, avoir une belle personnalité et connaître à fond le domaine automobile. Salaire selon expérience.

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

M. Marcel Lacasse

ACKLANDS LTÉE

8600 Place Upton, Anjou, P.Q. H1J 1E3

DIRECTEUR D'USINE

La compagnie Jiffy de Norvège qui produit et distribue des produits de tourbe pour l'horticulture construit une usine à Shippeagan, N.-B., en vue du marché nord-américain. Cette usine doit commencer sa production commerciale en octobre 1976 et elle s'engagera par la suite dans une série diversifiée de produits.

Le poste de directeur d'usine à Shippeagan sera vacant dans les prochains 12-18 mois. Le candidat choisi recevra une formation sur les lieux avant d'entrer en fonction. Il doit être bilingue, expérimenté en administration générale et la direction d'unités de production; de plus, il doit posséder un bon dossier académique et technique.

Salaire en fonction de l'expérience.

Postuler en écrivant à:

Jiffy Products (N.B.) Ltd.

P/O Box 907

Fredericton, N.-B.

E3B 5B4

"LIFE GUARD" demandé pour

poste de 40 heures.

comptes à payer

Compagnie internationale de cosmétiques

est à la recherche d'une jeune

personne mature possédant une

bonne expérience des comptes à

payer sur un système d'informati-

que. Excellents salaires et bénéfices

marginaux. Pour informations: 444-

2633, local 277.

Air Climatisé

Emploi permanent pour compagnie

en plein essor pour un mécanicien en

climatisation et chauffage, mini-

mum 4 ans d'expérience. Contacter

ARTISTE

Pour travaux de montage en noir et

blanc, avec expérience, 34 de l'heu-

re. Se présenter entre 9h a.m. et midi

à: 10,660, rue Lajeunesse, Mtl.

ASSEMBLEUR DE RESSORTS

pour auto et camion, salaire selon expérience,

5500, iberville, Anjou, P.Q. 527-1780.

ASSISTANT TENEUR

pour compagnie de textiles, salaire selon

expérience et qualifications. Veuillez

vous présenter, à 8600 boul. Décarie,

Mtl.

ATTENTION engagement immédiat

pour candidat sérieux, 18 ans et plus,

avec auto. Salaire au-dessus de la

moyenne, 670-8005

AVONS BESOIN D'UN

PILEUR

de béton et un apprenti-soudeur. Four-

nirons entraînement si nécessaire.

Appeler M. Perot à 748-8706.

Boulangier

Bon salaire, poste stable, s'adresser

5575, rue St-Michel.

BARRIERE, colporteur, carte A, avec

expérience, Monsieur Ken, 861-2310.



CITÉ DE MONTRÉAL-NORD OFFRE D'EMPLOI

ÉLECTRICIEN

au Service des Travaux publics, division Electricité.

Salaire: \$6.50 l'heure.

Travaux comportant la pose, l'entretien et la réparation de fileries et d'appareillage électrique divers. L'électricien est requis d'effectuer, conformément aux règles du métier, les diverses tâches visant à pourvoir les piscines, patinoires, centres récréatifs, aires, édifices, feux de circulation et de synchronisation et autres bâtiments municipaux de canalisation et d'appareillage électrique appropriés aux besoins.

QUALITÉS REQUISES:

BONNE CONNAISSANCE: — des principes de l'électricité; — des techniques, des pratiques et de l'outillage utilisés dans l'exercice du métier; — des risques du métier et des mesures de précaution à prendre.

HABILITÉ:

— à utiliser l'outillage nécessaire au travail; — à effectuer les travaux selon les règles du métier; — à déceler et à localiser les défauts électriques; — posséder une licence de chauffeur.

Degré minimum d'instruction et d'expérience:

Posséder une licence "C" en électricité, émise par le bureau des Examineurs électriciens de la province de Québec.

INSTRUCTION:

Savoir lire, écrire et parler le français et avoir une connaissance de la langue anglaise.

EXPERIENCE:

Quelques années d'expérience en qualité d'électricien en bâtiment ou autres.

TOUTES LES PERSONNES INTERESSÉES DOIVENT FAIRE PARVENIR LEUR APPLICATION AVEC PHOTO À:

M. Jean-Pierre Masse,

Coordonnateur des ressources humaines,

Division du personnel,

4255, place de l'Hôtel de ville,

Montréal-Nord, P.Q. H2C 1A4

ACHETEUR-MAGASINIER

Nous sommes présentement à la recherche d'un acheteur magasinier qui sera responsable de trouver les fournisseurs et de commander les pièces et produits nécessaires à l'entretien de la machinerie et des bâtiments. Il devra également établir et maintenir un inventaire des pièces de machinerie, évaluer les produits utilisés et faire les recommandations appropriées.

QUALIFICATIONS:

Bilingue, âge de 25 à 35 ans, avoir complété un secondaire 4 ou équivalent, posséder quelques années d'expérience dans l'achat des pièces de machinerie ou quincaillerie industrielle.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

LA BELLE FERMIÈRE

5500, CÔTE-DE-LIESSE

MONTREAL, P.Q.

DESSINATEUR

Spécialiste métal en feuille et dessin de "cabinetry". Bonne connaissance en schémas d'électroniques et travail de circuit imprimé. Possibilité d'organiser et de diriger un atelier de métal. Minimum 3 ans d'expérience.

S'adresser à:

La Cie Electronique Normex Limitée

55, Boul. Montpellier, Saint-Laurent.

748-7811

MORRISON LAMOTHE FOODS LIMITED

95 Echo Drive, Ottawa, Ont.

Mécanicien pour équipement de boulangerie et d'emballage

Doit avoir connaissances dans l'entretien de tout équipement électrique et mécanique de la boulangerie. Salaire compétitif et bénéfices marginaux. Si cette position permanente vous intéresse, veuillez nous téléphoner à frais virés à (613) 232-4811 et demandez Monsieur Clarke.

Bâtiments d'acier

Recherchons hommes qualifiés, pour installation, 467-6521.

BOUCHER DEMANDE pour jeudi, vendredi, samedi; 1125 Hyman Drive, Dollard-Des-Ormeaux; 684-1970.

BOUCHER DEMANDE, AVEC EXPERIENCE, 661-2925, P.Q. 661-8919.

BOUCHERS demandés pour jeudi, vendredi, samedi; 1125 Hyman Drive, Dollard-Des-Ormeaux; 684-1970.

BOULANGER et pâtissier, très bon salaire, bonnes conditions de travail, Chomedey, 688-7131.

BRIQUETTES demandées, APPELER 323-3370.

CHAUFFEUR pour route de lait à domicile, expérience, 254-5261.

CHAUFFEUR de camion demandé pour compagnie de distribution de produits alimentaires. Expérience requise. Très bons bénéfices, salaire avantageux. Demandez M. Jean Roberge, 4975 Fisher, St-Laurent.

CHAUFFEUR expérimenté pour camion de livraison de produits alimentaires. Expérience requise. Très bons bénéfices, salaire avantageux. Demandez M. Jean Roberge, 4975 Fisher, St-Laurent.

CHAUFFEUR expérimenté pour camion de livraison de produits alimentaires. Expérience requise. Très bons bénéfices, salaire avantageux. Demandez M. Jean Roberge, 4975 Fisher, St-Laurent.

CHAUFFEUR expérimenté pour camion de livraison de produits alimentaires. Expérience requise. Très bons bénéfices, salaire avantageux. Demandez M. Jean Roberge, 4975 Fisher, St-Laurent.

CHAUFFEUR expérimenté pour camion de livraison de produits alimentaires. Expérience requise. Très bons bénéfices, salaire avantageux. Demandez M. Jean Roberge, 4975 Fisher, St-Laurent.

CHAUFFEUR expérimenté pour camion de livraison de produits alimentaires. Expérience requise. Très bons bénéfices, salaire avantageux. Demandez M. Jean Roberge, 4975 Fisher, St-Laurent.

CHAUFFEUR expérimenté pour camion de livraison de produits alimentaires. Expérience requise. Très bons bénéfices, salaire avantageux. Demandez M. Jean Roberge, 4975 Fisher, St-Laurent.

CHAUFFEUR expérimenté pour camion de livraison de produits alimentaires. Expérience requise. Très bons bénéfices, salaire avantageux. Demandez M. Jean Roberge, 4975 Fisher, St-Laurent.

CHAUFFEUR expérimenté pour camion de livraison de produits alimentaires. Expérience requise. Très bons bénéfices, salaire avantageux. Demandez M. Jean Roberge, 4975 Fisher, St-Laurent.

CHAUFFEUR expérimenté pour camion de livraison de produits alimentaires. Expérience requise. Très bons bénéfices, salaire avantageux. Demandez M. Jean Roberge, 4975 Fisher, St-Laurent.

CHAUFFEUR expérimenté pour camion de livraison de produits alimentaires. Expérience requise. Très bons bénéfices, salaire avantageux. Demandez M. Jean Roberge, 4975 Fisher, St-Laurent.

CHAUFFEUR expérimenté pour camion de livraison de produits alimentaires. Expérience requise. Très bons bénéfices, salaire avantageux. Demandez M. Jean Roberge, 4975 Fisher, St-Laurent.

CHAUFFEUR expérimenté pour camion de livraison de produits alimentaires. Expérience requise. Très bons bénéfices, salaire avantageux. Demandez M. Jean Roberge, 4975 Fisher, St-Laurent.

CHAUFFEUR expérimenté pour camion de livraison de produits alimentaires. Expérience requise. Très bons bénéfices, salaire avantageux. Demandez M. Jean Roberge, 4975 Fisher, St-Laurent.

COMMANDES 285-7111

du lundi au vendredi de 9h à 17h

POUR CHANGER

OU ANNULER 285-7205

du lundi au vendredi de 9h à 16h 30

la presse

MONTREAL,

VENREDI 11 JUIN 1976

INSPECTEURS JUNIORS ET SENIORS EN RADIOGRAPHIE INDUSTRIELLE (N.D.E. Testers)

FONCTIONS:

• Se rapporte au superviseur des essais non destructifs pour l'esquisse exacte et l'agencement des pièces d'acier coulé pour fin d'essais non destructifs; • pour s'assurer que tous les essais sont faits en accord avec les procédures et spécifications établies.

EXIGENCES:

• Un ou plusieurs certificats du C.G.S.B. (J.R.T., J.U.T., S.R.T., M.T.P.T., ou S.U.T.)

SALAIRE:

Seniors: De \$6.21 à \$7.30 de l'heure

Juniors: De \$4.19 à \$4.94 de l'heure

Veuillez communiquer avec:

M. LEO CARON

SERVICE DU PERSONNEL

255-4041

LA FONDERIE C.S.F.

Hawker Siddeley Canada Ltd.

REMORQUES CAN-CAR



COLLÈGE AHUNTSIC OFFRE D'EMPLOI

Poste à pourvoir:

MÉCANICIEN DE MACHINES FIXES, Classe IV,

QUALIFICATIONS REQUISES

— Détenir un certificat de chauffeur-moteur à vapeur de quatrième classe ou un certificat d'appareils frigorifiques de classe "D" émis par l'autorité compétente et valide. — Au besoin, détenir un certificat de la catégorie moteurs diesel. — Condition physique adéquate.

TRAITEMENT

Selon la convention collective. (En cours de révision)

Les personnes intéressées à occuper ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae au Service du Personnel, local 120, à l'adresse suivante, au plus tard lundi,

ASSISTANTE, personne exerçant une tâche assistante, voir 21213, 21214, 21215, 21216, 21217, 21218, 21219, 21220, 21221, 21222, 21223, 21224, 21225, 21226, 21227, 21228, 21229, 21230, 21231, 21232, 21233, 21234, 21235, 21236, 21237, 21238, 21239, 21240, 21241, 21242, 21243, 21244, 21245, 21246, 21247, 21248, 21249, 21250, 21251, 21252, 21253, 21254, 21255, 21256, 21257, 21258, 21259, 21260, 21261, 21262, 21263, 21264, 21265, 21266, 21267, 21268, 21269, 21270, 21271, 21272, 21273, 21274, 21275, 21276, 21277, 21278, 21279, 21280, 21281, 21282, 21283, 21284, 21285, 21286, 21287, 21288, 21289, 21290, 21291, 21292, 21293, 21294, 21295, 21296, 21297, 21298, 21299, 21300, 21301, 21302, 21303, 21304, 21305, 21306, 21307, 21308, 21309, 21310, 21311, 21312, 21313, 21314, 21315, 21316, 21317, 21318, 21319, 21320, 21321, 21322, 21323, 21324, 21325, 21326, 21327, 21328, 21329, 21330, 21331, 21332, 21333, 21334, 21335, 21336, 21337, 21338, 21339, 21340, 21341, 21342, 21343, 21344, 21345, 21346, 21347, 21348, 21349, 21350, 21351, 21352, 21353, 21354, 21355, 21356, 21357, 21358, 21359, 21360, 21361, 21362, 21363, 21364, 21365, 21366, 21367, 21368, 21369, 21370, 21371, 21372, 21373, 21374, 21375, 21376, 21377, 21378, 21379, 21380, 21381, 21382, 21383, 21384, 21385, 21386, 21387, 21388, 21389, 21390, 21391, 21392, 21393, 21394, 21395, 21396, 21397, 21398, 21399, 21400, 21401, 21402, 21403, 21404, 21405, 21406, 21407, 21408, 21409, 21410, 21411, 21412, 21413, 21414, 21415, 21416, 21417, 21418, 21419, 21420, 21421, 21422, 21423, 21424, 21425, 21426, 21427, 21428, 21429, 21430, 21431, 21432, 21433, 21434, 21435, 21436, 21437, 21438, 21439, 21440, 21441, 21442, 21443, 21444, 21445, 21446, 21447, 21448, 21449, 21450, 21451, 21452, 21453, 21454, 21455, 21456, 21457, 21458, 21459, 21460, 21461, 21462, 21463, 21464, 21465, 21466, 21467, 21468, 21469, 21470, 21471, 21472, 21473, 21474, 21475, 21476, 21477, 21478, 21479, 21480, 21481, 21482, 21483, 21484, 21485, 21486, 21487, 21488, 21489, 21490, 21491, 21492, 21493, 21494, 21495, 21496, 21497, 21498, 21499, 21500, 21501, 21502, 21503, 21504, 21505, 21506, 21507, 21508, 21509, 21510, 21511, 21512, 21513, 21514, 21515, 21516, 21517, 21518, 21519, 21520, 21521, 21522, 21523, 21524, 21525, 21526, 21527, 21528, 21529, 21530, 21531, 21532, 21533, 21534, 21535, 21536, 21537, 21538, 21539, 21540, 21541, 21542, 21543, 21544, 21545, 21546, 21547, 21548, 21549, 21550, 21551, 21552, 21553, 21554, 21555, 21556, 21557, 21558, 21559, 21560, 21561, 21562, 21563, 21564, 21565, 21566, 21567, 21568, 21569, 21570, 21571, 21572, 21573, 21574, 21575, 21576, 21577, 21578, 21579, 21580, 21581, 21582, 21583, 21584, 21585, 21586, 21587, 21588, 21589, 21590, 21591, 21592, 21593, 21594, 21595, 21596, 21597, 21598, 21599, 21600, 21601, 21602, 21603, 21604, 21605, 21606, 21607, 21608, 21609, 21610, 21611, 21612, 21613, 21614, 21615, 21616, 21617, 21618, 21619, 21620, 21621, 21622, 21623, 21624, 21625, 21626, 21627, 21628, 21629, 21630, 21631, 21632, 21633, 21634, 21635, 21636, 21637, 21638, 21639, 21640, 21641, 21642, 21643, 21644, 21645, 21646, 21647, 21648, 21649, 21650, 21651, 21652, 21653, 21654, 21655, 21656, 21657, 21658, 21659, 21660, 21661, 21662, 21663, 21664, 21665, 21666, 21667, 21668, 21669, 21670, 21671, 21672, 21673, 21674, 21675, 21676, 21677, 21678, 21679, 21680, 21681, 21682, 21683, 21684, 21685, 21686, 21687, 21688, 21689, 21690, 21691, 21692, 21693, 21694, 21695, 21696, 21697, 21698, 21699, 21700, 21701, 21702, 21703, 21704, 21705, 21706, 21707, 21708, 21709, 21710, 21711, 21712, 21713, 21714, 21715, 21716, 21717, 21718, 21719, 21720, 21721, 21722, 21723, 21724, 21725, 21726, 21727, 21728, 21729, 21730, 21731, 21732, 21733, 21734, 21735, 21736, 21737, 21738, 21739, 21740, 21741, 21742, 21743, 21744, 21745, 21746, 21747, 21748, 21749, 21750, 21751, 21752, 21753, 21754, 21755, 21756, 21757, 21758, 21759, 21760, 21761, 21762, 21763, 21764, 21765, 21766, 21767, 21768, 21769, 21770, 21771, 21772, 21773, 21774, 21775, 21776, 21777, 21778, 21779, 21780, 21781, 21782, 21783, 21784, 21785, 21786, 21787, 21788, 21789, 21790, 21791, 21792, 21793, 21794, 21

expérience, doit connaître la machine d'affranchissement du courrier, de préférence, pour Longueuil. Veuillez appeler D. Collins, 614-693-2525.

**COMMIS DE BUREAU
GRANDEUR 7**

Demandes pour manufacture de vêtements sportifs, située région Sherbrooke et Desjardins. Surtout pour travail de bureau avec un peu de

FABRICANT de pantalons pour dames recherche jeunes filles expérimentées sur machines simples et évoluées pour la sautoire. 844-3278. 84-0761 de mander Mary.

FACTURATION: fille pour travail sur machine à facturation Burroughs L 4000, bon salaire et autres avantages, Mme Long 723 3206.

JEUNE FILLE, temps partiel, minuscule, doctoly, demeurant Rossmont, 72-1156.

JEUNE FILLE ou dame sérieuse, française, doctoly, à l'aise dans les langues. Un peu d'expérience. Un se patron. Atmosphère ou-able. Bon salaire. Conditions. Ville St-Louis, Thibault, 748-734.

J'UNE FILL, 18 à 25 ans, pour travail général, 435 ouest Beaubien.

Opérateurs d'expérience

Sur machine à coudre et machines spéciales, s'adresser au 5505 Iberville 1er étage, 528-6609.

ON RECHERCHE une femme âgée pour s'occuper de 15 parçonniers, 20 enfants et 3 pièces de mobilier.

Appeler au 528-6609.

OPÉRATRICES

à domicile avec expérience dans la robe d'antais. S'opératrice 2-73-4485.

OPÉRATRICES d'expérience de couture

sur machine à coudre et machines spéciales. M. Collazo, 227-1151.

OPÉRATRICES

avec expérience sur machine à coudre. Remi-Laurier 1000, 222-2200.

OPÉRATRICES pour machine à coudre

avec ou sans expérience. Appeler au 528-6609.

RECEPTIONNISTE bilingue

et capable de travailler en français, non nécessaire. 849-4223.

RECEPTIONNISTE DACTY

pour un bureau de comptabilité. Recherche une dactylo capable de travailler en français et en anglais. Rémunération: 12,000\$. Adresse: 1010 rue de la Montagne, 1200, 222-2200.

RECEPTIONNISTE

pour un bureau de comptabilité. Recherche une dactylo capable de travailler en français et en anglais. Rémunération: 12,000\$. Adresse: 1010 rue de la Montagne, 1200, 222-2200.

RELATIONNISTES ENTRE

RELATIONNISTES ENTRE
30 ANS- 524-4871

avec fermeture d'air, 272-5431.
COUTURIÈRES demandées. Rem-
boursement Pratt. 2720 MI-Royal est.

KEY-PUNCH, pouvant travailler sur
système cathodique.-TEMPORAIRE. Pa-
rader 564 TI.

OPÉRATRICE d'Overlook? experi-
mentée, bon salaire, travail facile;
140 ouest, Crémazie, poste 201.

système de bonus, prêt station metro
Painelux. Téléphoner entre 8h a.m.
et 4h30 p.m.: 527-5771.

sans expérience dans une manuf.
de bois de ciqrs. Travail permé-
s'adresser 2355 Jeanne D'Arc.

décès

REMERCIEMENTS / IN MEMORIAM

la presse

VENDREDI
11 JUIN 1976

ARCHAMBAULT (Léopold)
A Sherbrooke, le 9 juin 1976 à l'âge de 67 ans, est décédé M. Léopold Archambault, époux de feu Orla-Léjeunesse, il laisse son fils Fernand et sa fille Lise (Mme Paul Bouchard), de Sherbrooke. Les funérailles auront lieu samedi avant-midi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Robert et Marc Brien Ltée, 716, rue Short, Sherbrooke, pour se rendre à l'église St-Boniface, où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Michel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite de 2h à 5h, et 7h à 10h p.m.

BERTRAND (Albino)
A Montréal, le 10 juin 1976, à l'âge de 91 ans, est décédé Mme veuve Hertel Bertrand, Albino Tremblay, mère de Mme Simone Richard, Mme Pauline Midforth, Mme Jean-Paul Massé (Gisèle), Jean-Paul Bertrand, époux de Lucille St-Maurice, Mme Armand Boileau (Jacqueline) et André Bertrand. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745, rue Crémazie est, pour se rendre à l'église St-Sylvain de Pont-Viau, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2h.

BLAIR (Napoléon)
A Montréal, le 10 juin 1976, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Napoléon Blair, époux de Lucienne Charlebois, ex-employé du C.N.R., pendant 53 ans. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons Cardinal et Neveu Enr. 2695, rue Dandurand à 9 h 50 pour se rendre à l'église St-Gemma, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGAULT (Henri)
A Ville Lemoyne, le 10 juin 1976, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Henri Bourgault, époux en 1ères nocces de feu Hermine Goudreau, et 2es nocces de Eva St-Pierre-Lacoste. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants Maurice, époux d'Yvette Beaulieu, Cécile (Mme Robert B. Stier), Jeannine (Mme André Grignon), Monique (Mme Léon Delorme), Yvonne (Mme Roger Grignon), Huguette (Mme René et An Laroche), ainsi que 26 petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons Ed Darche et Fils Inc., 200, rue St-Louis, Ville Lemoyne pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

CHAYER (Georges)
A Montréal, le 9 juin 1976, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Georges Chayer, époux de feu M. et M. A. Dupré. Il laisse ses enfants: 4 filles, un fils, une belle-fille et un gendre, ainsi que 3 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3254 rue Bellechasse, à 9 h 40 pour se rendre à l'église St-Joseph de Coteau-du-Lac, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

GOYETTE (Lourette)
A Coteau-du-Lac, le 10 juin 1976, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Laurette Goyette, épouse en 1ères nocces de Fernand Chayer, demeurant rue Besner à Coteau-du-Lac. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. E. Ménard et Fils à Coteau Landing pour se rendre à l'église paroissiale de Coteau-du-Lac, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLAUDE (Philibert)
A Montréal, le 10 juin 1976, à l'âge de 93 ans, est décédé M. Philibert Claude, époux de feu Lily Talie, père de Mme Lillian Huot, Mme Wilfrid Duhaime (Jeanne), Mme Albert Gouin (Pauline) et un petit-fils Guy Lemmetti, époux de Michelle Langlois. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745, rue Crémazie est, pour se rendre à l'église Christ-Roi, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture du salon à 2 h p.m. Exposé vendredi à 7 h p.m.

COTE (Jacques)
A l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, le 9 juin 1976, à l'âge de 64 ans, est décédé l'abbé Jacques Côté, curé de la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes, St-Jean, frère de l'abbé Jean Côté, Élénore (Mme Maurice Lalonde), Madeleine et Thérèse. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons LeSieur et Frères, 114, rue St-Jacques, St-Jean, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de St-Jean, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient grandement appréciés.

DESCHAMPS (Marie-Amanda)
A Chamblay, le 10 juin 1976, à l'âge de 74 ans, est décédée Marie-Amanda Dastous, épouse d'Alexandre Deschamps, mère de Jean-Guy, son épouse Marie-Jeanne Bélanger, Raymond, son épouse Huguette Mongeau et André. Il laisse aussi dans le deuil 1 frère et 1 sœur et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.-A. Guilbault Inc., 5359, boul. St-Michel, à 8h45 pour se rendre à l'église St-François Solano, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (Yvonne)
A Montréal, le 9 juin 1976, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Omer Dupuis, née Yvonne Rheaume, mère de Marcel (époux de Ninette Dubé), ingénieur-conseil de Québec, Thérèse (Mme Raymond Landry), ses beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Philippe Dupuis, de Québec, M. et Mme Roland Dupuis, Mme Lucien Dupuis, de Sherbrooke, M. et Mme J. A. Lévesque, de Rimouski, Mme Maria Rheaume. Elle laisse dans le deuil ses petits-enfants Pierre Dupuis, Luc, Paul, Colette et Anne Landry. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.-R. Deslauriers et Urgel Bourgie Ltée, 5650, chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Chamblay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture du salon à 2 h.

GOYETTE (Lourette)
A Coteau-du-Lac, le 10 juin 1976, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Laurette Goyette, épouse en 1ères nocces de Fernand Chayer, demeurant rue Besner à Coteau-du-Lac. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. E. Ménard et Fils à Coteau Landing pour se rendre à l'église paroissiale de Coteau-du-Lac, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUNEAULT (Ovide)
A Montréal, le 10 juin 1976 à l'âge de 78 ans est décédé M. Ovide Huneault, époux d'Yvonne Beauchemin. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Maurice, époux de Rita Bissonnette; Henri, époux de Lise Beaulac; ses frères et sœurs: Jeanne (Mme veuve Ernest Chabot), Aurèle, épouse de Stephen Larosé, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 2548, rue Beaubien est à 8h45 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

J.-R. Deslauriers et Urgel Bourgie Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Chamblay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture du salon à 2 h.

GOYETTE (Lourette)
A Coteau-du-Lac, le 10 juin 1976, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Laurette Goyette, épouse en 1ères nocces de Fernand Chayer, demeurant rue Besner à Coteau-du-Lac. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. E. Ménard et Fils à Coteau Landing pour se rendre à l'église paroissiale de Coteau-du-Lac, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOYETTE (Lourette)
A Coteau-du-Lac, le 10 juin 1976, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Laurette Goyette, épouse en 1ères nocces de Fernand Chayer, demeurant rue Besner à Coteau-du-Lac. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. E. Ménard et Fils à Coteau Landing pour se rendre à l'église paroissiale de Coteau-du-Lac, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROLEAU (Roger)
A Montréal, le 10 juin 1976 à l'âge de 68 ans est décédé M. Roger Groseau, époux de feu Mme Jeanette Gagnon. Il laisse dans le deuil deux sœurs, Mme Anita Duchesne et Mme Jeannette Brouillette, deux beaux-frères, M. Joseph Duchesne et M. Paul Brouillette, ses neveux Gaétan et Daniel Brouillette, ainsi que plusieurs autres beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons Charles-E. Rajotte Inc., 3635, rue Hochelaga pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5h à 7h.

GUENETTE (Albertina "Bertha")
A Saint-Laurent, le 10 juin 1976 à l'âge de 86 ans est décédée Albertina Beaulieu, épouse de feu Eugène Guenette. Elle laisse ses enfants, Mme veuve Paul Bissonnette (Germaine), Gaston (Pauline Saucier), Charles (Pauline Ménard), Guy (Mariette Bélanger), André (Pauline Major), Mme veuve Jean-Paul (Marielle Caron), ainsi que Lucille et Pauline. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons Boudrias et Cormier Ltée, 816, boul. Ste-Croix, Ville Saint-Laurent pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

J.-H. Vanier et Fils Inc.
41, rue Ste-Agathe, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Agathe, où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de Ste-Agathe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

LAPIERRE (André)
A Montréal, le 9 juin 1976 à l'âge de 59 ans est décédé André Lapierre, époux d'Elda Basco. Outre son épouse, il laisse une fille, Francine. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons René Thériault Ltée, 1120 est, Jean-Talon pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

LECOMTE (Louis)
A Longueuil, le 7 juin 1976 à l'âge de 47 ans, 4 mois est décédé M. Louis Lecomte, époux de Denise Gibeau. Outre son épouse, il laisse dans le deuil 2 fils Mario et Daniel, ainsi que 6 frères et 2 sœurs. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons Ed Darche et Fils Inc., 3219 Grande-Allée, St-Hubert, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

LEFEBVRE (J. Willie)
A Montréal, le 8 juin 1976 à l'âge de 69 ans, est décédé M. J. Willie Lefebvre, époux de Gilberte Morin, père de Louise Matz, lui survivent plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.R. Deslauriers Ltée, 4780 de Salaberry pour se rendre à l'église paroissiale de St-Sauveur-des-Monts, où le service sera célébré à 4h p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé vendredi de 10h a.m. jusqu'au départ à 2h30 p.m.

LEDUC (Philias)
A Ville St-Pierre le 10 juin 1976 à l'âge de 87 ans est décédé Philias Leduc, époux de feu Desneiges Leduc, père de Roger (époux de Solange Bourgoin), Gaston (époux de Françoise Granger), Jean (époux de Suzanne Roby), André (époux de Shirley Adams), Liette (épouse de Jean-Guy Laplante), Ghislaine (épouse de Jacques Côté) et Francine (épouse de Louis Brodeur). Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Inc., 1750, rue Notre-Dame angle 18e ave., Lachine pour se rendre à l'église St-Pierre-aux-Liens, où le service sera célébré à 13h, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture.

LACASSE (Ludger)
A Ste-Agathe-des-Monts le 9 juin 1976, à l'âge de 95 ans, est décédé M. Ludger Lacasse, époux de feu Marguerite Thoin, père d'Adrienne (décédée) (Mme Odilon Mireault), de Rosemont, Roland, époux de Cécile St-Jacques, de Ste-Agathe-des-Monts, Marguerite (Mme Hercule Leduc), de St-Antoine-des-Laurentides, Paula (Mme Roland Doré), d'Ivry Nord, Germain (époux d'Hélène Ladouceur), Ste-Agathe-des-Monts, Rita (Mme Clément Boulet), de Rosemont, Gilberte (Mme Gérard Langevin), de Maniwaki, Jeanne-d'Arc (Mme Roland Cadieux), de Val-David, Denise (décédée) (Mme Roger Larose) de Laval, Jean-Guy, (époux de Marcelle Larose), de Ste-Agathe, Claudette (Mme Yves Beausoleil), de Maniwaki, Bertrand (décédé) (époux de Jeanne Léveillé) de Laval, ainsi que Fernande (décédée à l'âge de 6 ans et demi). Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.-H. Vanier et Fils Inc., 41, rue Ste-Agathe, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Agathe, où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de Ste-Agathe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

MENARD (Armand)
A l'hôpital St-Luc le 10 juin 1976 à l'âge de 73 ans est décédé M. Armand Ménard, retraité de Thomas O'Connell, plombier, époux de Marie-Rose Beaudin, demeurant à Montréal. Il laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Guy, inspecteur de police, SPCUM, époux de Rachelle Noel, Georgette, administratrice de succursale des Pitney-Bowes (St-Laurent), épouse de Jacques Dowd, Gilles, directeur à la polyvalente Père-Marquette, époux de Thérèse Poliquin, André M., sergent-détective, poste 20, SPCUM, époux de Suzanne Normand, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 6520, rue St-Denis pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10h a.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé vendredi à 7h p.m.

PLANTE (Charles-Eugène)
A Montréal, le 9 juin 1976, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Charles-Eugène Plante, époux de Bernadette Morrissette, père de Pierre (époux de Monique Laviolette), Gilles et Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745 est, boul. Crémazie pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Ouverture des salons à 2 h.

PLANTE (Stanislas)
A Ste-Julie-de-Verchères, le 9 juin 1976, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Stanislas Plante, époux de Madeleine Desjardins, demeurant 571, rue St-Joseph, Ste-Julie. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Maurice Demers 1614, rue Principale Ste-Julie à 10 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Julie où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROTEAU (Aurore)
A Montréal, le 9 juin 1976 à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Aurore Proteau, née Aurore Thibault. Elle laisse ses enfants Mme Bernard Lépine (Marguerite), Mme Robert Millette (Laurette), Alcide, (Gertrude Bourgeois), Mme Marcel Mercury (Denise). Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 7388, rue Viau, pour se rendre à l'église Ste-Angèle de Méridi, où le service sera célébré à 9h 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVOST (Marie)
A L'Assomption, paisiblement, à sa résidence, le 10 juin 1976, à l'âge de 83 ans, est décédée dame Marie Charlebois, épouse de feu Joseph Provost. Elle laisse dans la peine ses enfants, Anne-Marie et son époux Denis Eccher, Dr Jean-Paul Provost et son épouse Cécile Forest, Julie et son époux le Dr Marc De Grace, Jorges et son épouse Thérèse Pelletier, ainsi que 14 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Edgar Guilbault, 371, boul. L'Ange-Gardien à L'Assomption à 2 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de L'Assomption où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

PAPILLON (Noella)
A Montréal, le 10 juin 1976, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Lionel Papillon, née Noella Cousineau, demeurant 6545, Viau. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons T. Sansregret, 4419 est, rue Beaubien à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Bonaventure, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Ours, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARENT (J. O. Raymond)
A Montréal, le 10 juin 1976, à l'âge de 70 ans, est décédé M. J. O. Raymond Parent, pensionné de la Banque de Montréal, Bureau chef, époux d'Edmée Bourgoin. Outre son épouse, il laisse ses enfants Suzanne, Gail et Marc, ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 2548 est, rue Beaubien à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

PLANTE (Charles-Eugène)
A Montréal, le 9 juin 1976, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Charles-Eugène Plante, époux de Bernadette Morrissette, père de Pierre (époux de Monique Laviolette), Gilles et Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745 est, boul. Crémazie pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Ouverture des salons à 2 h.

PLANTE (Charles-Eugène)
A Montréal, le 9 juin 1976, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Charles-Eugène Plante, époux de Bernadette Morrissette, père de Pierre (époux de Monique Laviolette), Gilles et Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745 est, boul. Crémazie pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Ouverture des salons à 2 h.

PROTEAU (Aurore)
A Montréal, le 9 juin 1976 à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Aurore Proteau, née Aurore Thibault. Elle laisse ses enfants Mme Bernard Lépine (Marguerite), Mme Robert Millette (Laurette), Alcide, (Gertrude Bourgeois), Mme Marcel Mercury (Denise). Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 7388, rue Viau, pour se rendre à l'église Ste-Angèle de Méridi, où le service sera célébré à 9h 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVOST (Marie)
A L'Assomption, paisiblement, à sa résidence, le 10 juin 1976, à l'âge de 83 ans, est décédée dame Marie Charlebois, épouse de feu Joseph Provost. Elle laisse dans la peine ses enfants, Anne-Marie et son époux Denis Eccher, Dr Jean-Paul Provost et son épouse Cécile Forest, Julie et son époux le Dr Marc De Grace, Jorges et son épouse Thérèse Pelletier, ainsi que 14 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Edgar Guilbault, 371, boul. L'Ange-Gardien à L'Assomption à 2 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de L'Assomption où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

PROVOST (Marie)
A L'Assomption, paisiblement, à sa résidence, le 10 juin 1976, à l'âge de 83 ans, est décédée dame Marie Charlebois, épouse de feu Joseph Provost. Elle laisse dans la peine ses enfants, Anne-Marie et son époux Denis Eccher, Dr Jean-Paul Provost et son épouse Cécile Forest, Julie et son époux le Dr Marc De Grace, Jorges et son épouse Thérèse Pelletier, ainsi que 14 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Edgar Guilbault, 371, boul. L'Ange-Gardien à L'Assomption à 2 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de L'Assomption où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

SAINT-MLEUX (Rolland)
A Ste-Julie-de-Verchères, le 9 juin 1976, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Rolland Saint-Mleux, époux de Rolande Germain, demeurant à Ste-Julie, père de Mme Normand Lapointe (Andrée), Mme Robert Limoges (Danielle), et Pierre, curé de Verchères et Ste-Théodose. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Maurice Demers 1614, rue Principale Ste-Julie à 2h15 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Julie-de-Verchères, où le service sera célébré à 2h30 et de là au cimetière de St-Lambert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEGUIN (Jean-Guy)
A Montréal, le 9 juin 1976, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Jean-Guy Séguin, courtier d'assurances, époux de Pierrette Lamer, père de Luc et Lucette. Il laisse également son frère Robert et sa belle-sœur Huguette, son beau-père et sa belle-mère M. et Mme Eudore Lamer, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roger Beaupré, M. et Mme Jean Lamer, M. et Mme André Courval, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Il était vice-président des Hommes d'affaires de Ste-Angèle-de-Méridi. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 7388, rue Viau, pour se rendre à l'église Ste-Angèle-de-Méridi, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Laurentides Memorial Gardens, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Dons à la Fondation des maladies du cœur seraient appréciés. Exposé vendredi à 7 h p.m. Salon fermé de 5 h à 7 h.

ROY (Louis)
A Dorval, le 9 juin 1976, à l'âge de 59 ans, est décédé Louis Roy, époux d'Yvette Blanchette, père de Louise (épouse de Richard Goodfellow), Henri (époux de Diane Morin), Pierre (époux de Nancy Morrison), Pierrette et Georges. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Inc., 1750, rue Notre-Dame angle 18e Avenue, Lachine pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-de-Chantal de Pointe-Claire, où le service sera célébré à 10h30 et de là au cimetière.

ROY (Louis)
A Dorval, le 9 juin 1976, à l'âge de 59 ans, est décédé Louis Roy, époux d'Yvette Blanchette, père de Louise (épouse de Richard Goodfellow), Henri (époux de Diane Morin), Pierre (époux de Nancy Morrison), Pierrette et Georges. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Inc., 1750, rue Notre-Dame angle 18e Avenue, Lachine pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-de-Chantal de Pointe-Claire, où le service sera célébré à 10h30 et de là au cimetière.

ROY (Louis)
A Dorval, le 9 juin 1976, à l'âge de 59 ans, est décédé Louis Roy, époux d'Yvette Blanchette, père de Louise (épouse de Richard Goodfellow), Henri (époux de Diane Morin), Pierre (époux de Nancy Morrison), Pierrette et Georges. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Inc., 1750, rue Notre-Dame angle 18e Avenue, Lachine pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-de-Chantal de Pointe-Claire, où le service sera célébré à 10h30 et de là au cimetière.

ROY (Louis)
A Dorval, le 9 juin 1976, à l'âge de 59 ans, est décédé Louis Roy, époux d'Yvette Blanchette, père de Louise (épouse de Richard Goodfellow), Henri (époux de Diane Morin), Pierre (époux de Nancy Morrison), Pierrette et Georges. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Inc., 1750, rue Notre-Dame angle 18e Avenue, Lachine pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-de-Chantal de Pointe-Claire, où le service sera célébré à 10h30 et de là au cimetière.

ROY (Louis)
A Dorval, le 9 juin 1976, à l'âge de 59 ans, est décédé Louis Roy, époux d'Yvette Blanchette, père de Louise (épouse de Richard Goodfellow), Henri (époux de Diane Morin), Pierre (époux de Nancy Morrison), Pierrette et Georges. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Inc., 1750, rue Notre-Dame angle 18e Avenue, Lachine pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-de-Chantal de Pointe-Claire, où le service sera célébré à 10h30 et de là au cimetière.

ROY (Louis)
A Dorval, le 9 juin 1976, à l'âge de 59 ans, est décédé Louis Roy, époux d'Yvette Blanchette, père de Louise (épouse de Richard Goodfellow), Henri (époux de Diane Morin), Pierre (époux de Nancy Morrison), Pierrette et Georges. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Inc., 1750, rue Notre-Dame angle 18e Avenue, Lachine pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-de-Chantal de Pointe-Claire, où le service sera célébré à 10h30 et de là au cimetière.

SAINT-MLEUX (Rolland)
A Ste-Julie-de-Verchères, le 9 juin 1976, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Rolland Saint-Mleux, époux de Rolande Germain, demeurant à Ste-Julie, père de Mme Normand Lapointe (Andrée), Mme Robert Limoges (Danielle), et Pierre, curé de Verchères et Ste-Théodose. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Maurice Demers 1614, rue Principale Ste-Julie à 2h15 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Julie-de-Verchères, où le service sera célébré à 2h30 et de là au cimetière de St-Lambert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEGUIN (Jean-Guy)
A Montréal, le 9 juin 1976, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Jean-Guy Séguin, courtier d'assurances, époux de Pierrette Lamer, père de Luc et Lucette. Il laisse également son frère Robert et sa belle-sœur Huguette, son beau-père et sa belle-mère M. et Mme Eudore Lamer, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roger Beaupré, M. et Mme Jean Lamer, M. et Mme André Courval, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Il était vice-président des Hommes d'affaires de Ste-Angèle-de-Méridi. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 7388, rue Viau, pour se rendre à l'église Ste-Angèle-de-Méridi, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Laurentides Memorial Gardens, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Dons à la Fondation des maladies du cœur seraient appréciés. Exposé vendredi à 7 h p.m. Salon fermé de 5 h à 7 h.

ROY (Louis)
A Dorval, le 9 juin 1976, à l'âge de 59 ans, est décédé Louis Roy, époux d'Yvette Blanchette, père de Louise (épouse de Richard Goodfellow), Henri (époux de Diane Morin), Pierre (époux de Nancy Morrison), Pierrette et Georges. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Inc., 1750, rue Notre-Dame angle 18e Avenue, Lachine pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-de-Chantal de Pointe-Claire, où le service sera célébré à 10h30 et de là au cimetière.

ROY (Louis)
A Dorval, le 9 juin 1976, à l'âge de 59 ans, est décédé Louis Roy, époux d'Yvette Blanchette, père de Louise (épouse de Richard Goodfellow), Henri (époux de Diane Morin), Pierre (époux de Nancy Morrison), Pierrette et Georges. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Inc., 1750, rue Notre-Dame angle 18e Avenue, Lachine pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-de-Chantal de Pointe-Claire, où le service sera célébré à 10h30 et de là au cimetière.

ROY (Louis)
A Dorval, le 9 juin 1976, à l'âge de 59 ans, est décédé Louis Roy, époux d'Yvette Blanchette, père de Louise (épouse de Richard Goodfellow), Henri (époux de Diane Morin), Pierre (époux de Nancy Morrison), Pierrette et Georges. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Inc., 1750, rue Notre-Dame angle 18e Avenue, Lachine pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-de-Chantal de Pointe-Claire, où le service sera célébré à 10h30 et de là au cimetière.

ROY (Louis)
A Dorval, le 9 juin 1976, à l'âge de 59 ans, est décédé Louis Roy, époux d'Yvette Blanchette, père de Louise (épouse de Richard Goodfellow), Henri (époux de Diane Morin), Pierre (époux de Nancy Morrison), Pierrette et Georges. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Inc., 1750, rue Notre-Dame angle 18e Avenue, Lachine pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-de-Chantal de Pointe-Claire, où le service sera célébré à 10h30 et de là au cimetière.

ROY (Louis)
A Dorval, le 9 juin 1976, à l'âge de 59 ans, est décédé Louis Roy, époux d'Yvette Blanchette, père de Louise (épouse de Richard Goodfellow), Henri (époux de Diane Morin), Pierre (époux de Nancy Morrison), Pierrette et Georges. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Inc., 1750, rue Notre-Dame angle 18e Avenue, Lachine pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-de-Chantal

avis légaux appels d'offres soumissions

AVIS
RE: DE CHATLAINE FURNITURE LTD.
Avis est donné par les présentes en vertu de l'article 26 de la Loi des Pouvoirs Spéciaux de Certaines Corporations (S.R.Q. 1964 C. 275) que les garanties créées en vertu de l'acte d'hypothèque et de Nantissement exécuté par De Chatlaïne Furniture Ltd. devant M^{re} Sheldon Merling, Notaire le 31 août, 1973 et enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal le 5 septembre, 1973 sous le numéro 243770 desquelles garanties s'étendent aux créances, droits, et réclamations en faveur de De Chatlaïne Furniture Ltd. ainsi qu'aux autres propriétés et actifs de la dite compagnie) sont devenues exigibles.
Michael S. Penner, C.A.
Syndic en vertu de dit Acte.

VILLE DE PIERREFONDS
APPEL D'OFFRES
CONTRAT No 400:
21 entrées d'aqueduc, d'égouts sanitaires et pluvial sur les lots 55, 179, 180, 181, 182, 321
La Ville de Pierrefonds demande des soumissions en duplicata, sous enveloppe cachetée, marquée "Soumission pour contrat no 400", adressée au Greffier de la Ville, Monsieur Gabriel Legault. Ces soumissions seront reçues jusqu'à 12h00 (midi), lundi 21 juin 1976, pour être ouvertes immédiatement.
Seules les soumissions préparées sur les formulaires de la Ville de Pierrefonds seront acceptées. Une copie de plans, devis et formulaires de soumission pourra être obtenue en s'adressant au bureau de l'ingénieur de la Ville, au 11702 ouest, boulevard Gouin, à Pierrefonds, moyennant un dépôt de \$25.00, qui sera remboursé aux soumissionnaires lors du retour des documents complets, en bon ordre, après l'ouverture des soumissions. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié sur une banque à charte canadienne, payable à l'ordre de la Ville de Pierrefonds, ou d'un bon de garantie de soumission, pour un montant au moins égal à dix pour cent (10%) du total de chaque soumission.
La Ville ne s'engage aucunement à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ceci, sans obligation et responsabilité de sa part envers les soumissionnaires.
Jochim Cloutier, Ing.,
Ingénieur de la Ville

CITE DE SAINT-JEROME
APPEL D'OFFRES
La Cité de Saint-Jérôme demande des soumissions pour des travaux d'amélioration pour la station de pompage d'eau brute. Les soumissions demandées sont pour deux ensembles de travaux:
1) Ensemble conduite d'eau brute et accessoires.
Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements, pourront être obtenus au bureau des ingénieurs-conseils Andry, Verreault et Associés, 1080 rue Labelle, Saint-Jérôme, contre un dépôt de cinquante dollars (\$50.00) pour chacun des deux ensembles. Une somme de vingt dollars (\$20.00) par ensemble sera remboursée aux soumissionnaires s'ils remettent les plans et devis en bon état et à la satisfaction des ingénieurs-conseils dans les sept jours qui suivent l'ouverture des soumissions.
Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.
Toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10% du montant de la soumission présentée, fait à l'ordre du propriétaire, la Cité de Saint-Jérôme, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour 90 jours de la date d'ouverture des soumissions.
Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées à Monsieur Bruno Martin, greffier, Hôtel de Ville, 240 rue Labelle, Saint-Jérôme, seront reçues jusqu'à 12 h. heure en vigueur localement, le 21 juin 1976, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour, à la même heure.
La Cité ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte, envers les ou les soumissionnaires.
BRUNO MARTIN,
GREFFIER

CARRIÈRES INTÉRESSANTES

LaSalle

PROGRAMME D'EXPANSION

Nécessitant un personnel qualifié à notre nouveau magasin de Saint-Leonard

Poste vacant pour:

VENDEURS
Pour les rayons des hommes et des garçons, quincaillerie etc.

VENDEUSES
Pour les rayons des dames et des fillettes

CAISSIÈRES
Avec expérience à temps régulier et à temps partiel.

Se présenter personnellement et demander le gérant

M. R. Bérubé
6652 est, rue Jean-Talton

Q. Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES
AMR. 60315.F
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi le 29 juin 1976
Outardes II
POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE (1) CARROSSERIE ET GRUE-TARIÈRE (GRANDE PUISSANCE)
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:
HYDRO-QUÉBEC
Bureau no 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4
Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.
Le secrétaire
M.-A. DEMERS

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE ST-PIERRE
AUX PROPRIÉTAIRES inscrits le 4 juin 1976 au rôle d'évaluation admettant en vigueur dans la Ville St-Pierre à l'égard d'un immeuble situé dans cette ville.
AVIS PUBLIC
est donné, par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Ville St-Pierre, que lors d'une séance spéciale tenue le 4 juin 1976, le Conseil de cette ville a adopté le règlement numéro 521 intitulé "Règlement pour l'exécution de la phase finale de la construction de l'arena et d'un emprunt de \$800,000 à court terme".
QUE les propriétaires, parmi ceux ci-dessus visés, qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 4 juin 1976, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article numéro 399 de la Loi des cités et Villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, sont habiles à voter sur le règlement numéro 521 et peuvent demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles numéros 398a à 398e de la Loi des Cités et Villes, que le règlement numéro 521 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même loi.
QUE aux fins de la susdite procédure d'enregistrement les personnes habiles à voter sur le règlement numéro 521 auront accès à un registre tenu à leur intention de 9h00 à 19h00 les 22 et 23 juin 1976, au bureau de la ville situé à 69-5e avenue, Ville St-Pierre.
QUE le nombre de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 521 fasse l'objet d'un scrutin secret est de quatre-vingt-huit (88) et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut consulter le règlement numéro 521 au bureau de la ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.
QUE le résultat de cette consultation sera annoncé le 23 juin 1976, dans la salle réservée aux séances du Conseil de cette ville, située à 69-5e avenue, Ville St-Pierre, à 19h15. Donné à Ville St-Pierre, ce 11e jour de juin 1976.
G. Govette,
Secrétaire-trésorier

Q. Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES
CCL-76-19114
pour 10h 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 13 juillet 1976
CONSTRUCTION DE DIVERSES LIGNES DE TRANSPORT D'ÉNERGIE À 120 kV SUR PYLONES D'ACIER ET PORTIQUES DE BOIS DANS LA RÉGION DE SHERBROOKE
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE DE \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:
Direction des contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4
La soumission doit être accompagnée, au choix du soumissionnaire, d'une des garanties suivantes:
a) un chèque de garantie de soumission au montant de CENT MILLE DOLLARS (\$100,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition.
OU
b) un bon de garantie de soumission d'un montant de CENT MILLE DOLLARS (\$100,000) et une convention relative à l'émission d'un bon de garantie d'exécution de contrat et d'un bon de garantie de paiement de la main-d'œuvre et des matériaux, tous deux préparés sur les formulaires fournis avec le document d'appel d'offres et remis par une des compagnies, choisie par le soumissionnaire, parmi celles apparaissant sur la liste des compagnies, incluse au document d'appel d'offres.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Direction des contrats de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.
Le secrétaire
M.-A. DEMERS

Gouvernement
des Territoires du Nord-Ouest
Ministère des Travaux publics
Avis de prolongation
de la date limite des soumissions
FOURNITURE ET ÉRECTION DE DEUX POSTES DE POMPIERS / BUREAUX ADMINISTRATIFS - L'UN À NORMAN WELLS ET L'AUTRE À W'ALACOVE, T.N.-O.
La date limite des soumissions a été prolongée du 17 juin 1976, 16h (H.A.M.) au 2 juillet 1976, 10h (H.A.M.)
Gino PIN
Chef
Div. de gestion des opérations
Min. des Travaux publics

AVIS
Avis est donné que Raymond Boly, 53 rue Latendresse, St-Paul L'Ermitte, Cie de l'Assomption de l'ordre du permis de l'attestation no M505543 D 001 catégorie Entrepreneur, région 10, s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis ou son attestation, en faveur de Valmore Boly, 45 rue Latendresse, St-Paul L'Ermitte, Cie de l'Assomption, catégorie Entrepreneur, région 10, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2c.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la première parution dans les journaux.
2e publication
Vendredi le 11 juin 1976

APPEL D'OFFRES
Peinture (intérieur et extérieur)
Divers ensembles d'habitation
Région du Grand Montréal
Pour la peinture des aires (intérieur) et la peinture extérieure des complexes d'habitation appartenant à la Société.
Les soumissionnaires peuvent obtenir les documents de soumission à l'adresse indiquée ci-après; ceux-ci sont disponibles aux fins d'inspection à la succursale de Montréal de la Société.
Chaque offre doit être accompagnée d'un dépôt de garantie au montant indiqué dans les formulaires de soumission. Cette garantie sera conservée par la Société centrale d'hypothèques et de logement en vue d'assurer la parfaite exécution du contrat. Ni la plus basse ni aucune offre ne sera nécessairement acceptée.
Le Gerant du Bureau des immeubles
Société centrale d'hypothèques et de logement
2350, chemin Manella
Ville Mont-Royal
Montréal, Québec
H4L 4X5

Q. Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES
AMR. 60321.F
pour 10h 30 a.m.
heure de Montréal
Mardi le 29 juin 1976
Bale-Comeau, P.Q.
FOURNITURE D'UN (1) CHENILLARD MU AU DIESEL AVEC CABINE À SIX (6) PASSAGERS
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:
HYDRO-QUÉBEC
Bureau no 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4
Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS (\$4,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.
Le secrétaire
M.-A. DEMERS

COMMISSION SCOLAIRE
RÉGIONALE SALABERRY
APPEL D'OFFRES
ENTRETIEN MÉNAGER
Avis est par la présente donné que la Commission Scolaire Régionale Salaberry recevra des soumissions pour l'entretien ménager des projets ci-dessous mentionnés, à l'heure et à l'endroit conformes aux conditions ci-dessous énumérées. Entretien ménager des écoles ou des immeubles suivants:
PROJET 420B039
Polyvalente Baie-St-François
70 Louis VI Major
Valleyfield, P.Q.
PROJET 420B040
Polyvalente Arthur-Pigeon
Huntingdon, P.Q.
PROJET 420B038
École Edgar-Hebert
161 St-Thomas
Valleyfield, P.Q.
PROJET 420B041
École des Métiers
115 St-Charles
Valleyfield, P.Q.
Nature des travaux:
Entretien ménager
Conditions d'utilisation des documents de soumission:
Tous les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec pourront, en vue de présenter une soumission, se procurer les documents complets de soumission du propriétaire à l'endroit suivant:
COMMISSION SCOLAIRE
RÉGIONALE SALABERRY
c/o Monsieur Maurice J. Léger
115 St-Charles, Valleyfield
Les documents complets de soumission seront disponibles à compter du 10 juin 1976 contre un dépôt de \$50 par immeuble, fait au nom de la Commission Scolaire Régionale Salaberry.
Le dépôt par immeuble sera remboursé sur remise des documents intacts.
Le dépôt par immeuble sera confisqué:
si l'entrepreneur néglige de remettre le document dans un délai de quinze jours après l'adjudication du contrat;
s'il remet le document incomplet ou en mauvais état;
s'il ne présente pas de soumission.
Conditions de soumission
La soumission de l'entrepreneur, pour être considérée, devra inclure soit un chèque visé tiré sur une banque à charte ou une caisse populaire ou un bon de soumission équivalent dont le montant ne devra pas être inférieur à 5% du montant total de la soumission.
Les soumissions seront remises en deux (2) copies dans une enveloppe scellée portant mention "Soumission pour entretien ménager", avant 14:00 hres le 28 juin 1976 au bureau de la Commission Scolaire Régionale Salaberry, 115 St-Charles, Valleyfield.
La Commission scolaire n'est tenue d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.
Salaberry-de-Valleyfield
Ce 2 juin 1976

EATON

Faites plaisir à papa
pour sa fête
sans grever
votre budget



Chemise de ville sans repassage

Prix Eaton **6⁹⁹** ch.

L'été est presque là, la Fête des Pères aussi, alors sans doute papa aura-t-il besoin de chemises à manches courtes? Voici une bonne occasion, celles-ci sont en polyester/coton facile d'entretien et ont une poche. Teintes estivales: bleu, beige, jaune mais ou blanc. Tour-de-cou, 14 à 17.

Cravate de polyester

Prix Eaton **2⁷⁵⁰** pour **3⁷⁹** ch.

Pourquoi ne pas lui offrir un même temps une cravate? Nous vous en présentons trois modèles: à rayures, à motif abstrait et à imprimé. Choix de teintes s'harmonisant bien aux chemises: bleu, brun, beige.

Eaton Centre-ville (niveau du métro) et à ou par Anjou, Pointe-Claire et Laval (928). Venez ou téléphonez 842-9211. Utilisez votre carte-comptable Eaton.